



# RAPPORT D'ACTIVITE

---

**2019**

*« Une place pour chacun, un projet pour tous »*



Depuis plus de 70 ans l'action de l'ARSEA s'inscrit dans une « mission d'intérêt général » visant la protection et l'émancipation des personnes fragilisées quelles que soient leurs difficultés ou leurs handicaps à travers un accompagnement personnalisé conduisant à leur réalisation personnelle et citoyenne.

Représentant de la société civile, l'ARSEA, dans une continuité historique, se positionne par ses engagements comme acteur des politiques publiques et s'organise pour répondre aux nouveaux défis de l'inclusion sociale.

C'est dans cet esprit que l'association s'est fixé un impératif qui fédère ses membres et souligne ses finalités :

## « Une place pour chacun, un projet pour tous »



# SOMMAIRE

---

NOS IMPLANTATIONS	P.5
LES CHIFFRES CLÉS	P.6
ÉDITO	P.7
LA VIE DE L'ASSOCIATION	P.8
PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE	P.13
PÔLE HANDICAP ET INSERTION	P.17
PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	P.21
LES RESSOURCES HUMAINES	P.24
BILAN SOCIAL 2019	P.26
GESTION DES MOYENS ÉCONOMIQUES	P.29
COMITÉ ÉTHIQUE : TRAVAUX 2019	P.32
CONCLUSION	P.33

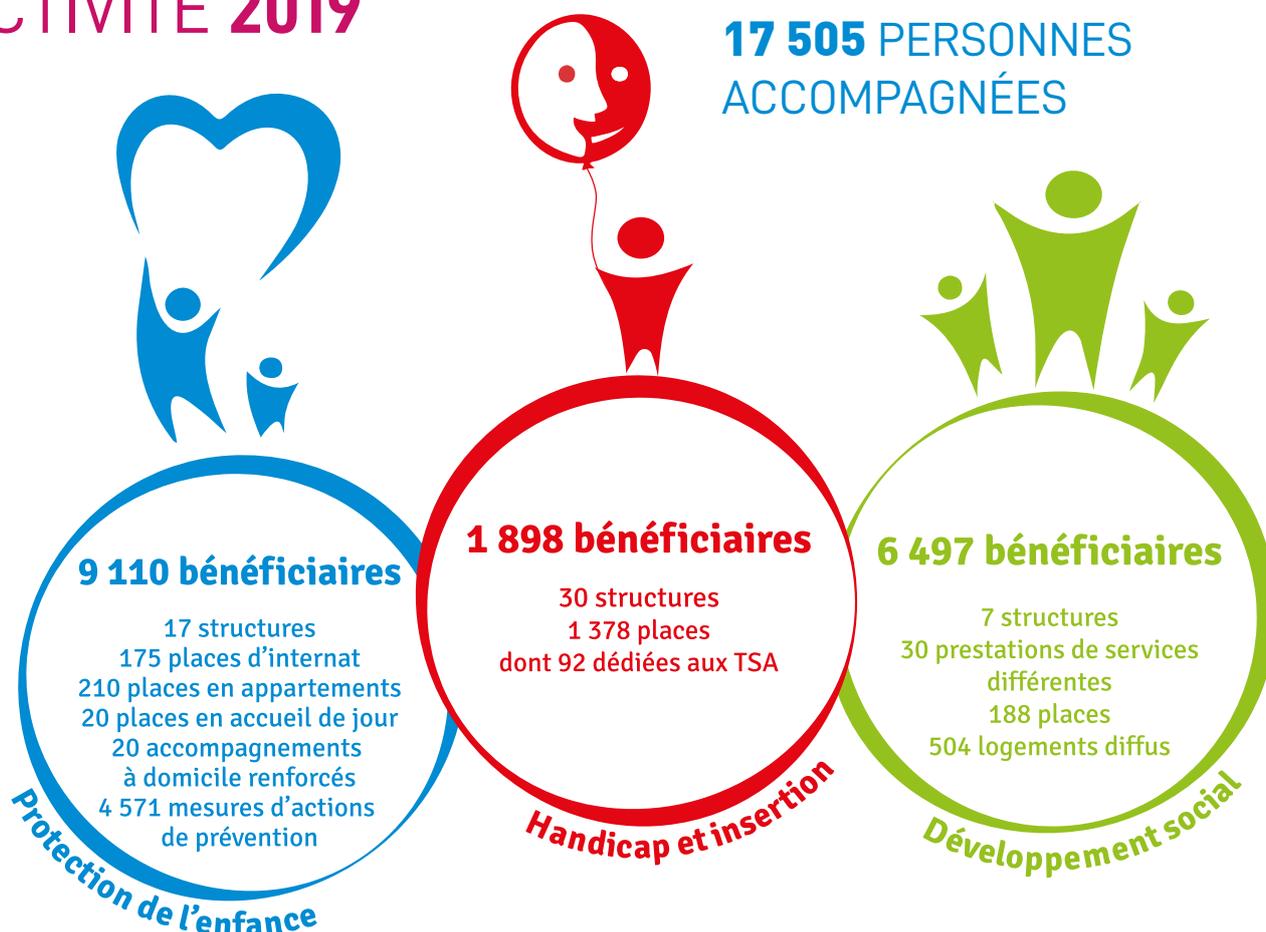


# NOS IMPLANTATIONS



# LES CHIFFRES CLÉS

## ACTIVITÉ 2019



## MOYENS 2019



**1 372 SALARIÉS**

### FINANCES

**82 227K€**  
**PRODUIT DE FONCTIONNEMENT**  
**57 BUDGETS**  
dont **43 CASF - 12 NON CASF - 2 ESAT**  
**14 FINANCEURS**  
**1 807K€ D'INVESTISSEMENTS**

### FORMATION

**231 000 € BUDGET FORMATION**  
**876 PERSONNES FORMÉES**  
**21 962 HEURES DE FORMATION**

# EDITO

---

L'année 2019 aura été une année chaotique qui, si nous ne prenons pas garde, deviendra la norme de tous les jours. Le sentiment d'injustice croissant, permanent est devenu une compagne quotidienne.

Nos institutions semblent ne plus pouvoir répondre aux aspirations de nos concitoyens. Nos institutions sont malmenées mais il ne faut pas pour autant déboulonner l'histoire car nos institutions sont le ciment de notre démocratie où chacun doit trouver sa place, exister dans le respect de l'autre.

La République peine à reconnaître l'individu dans sa singularité dans une dualité et pourtant c'est bel et bien par cet engagement respectueux de nos valeurs démocratiques que le monde pourra continuer à avancer. Le prix à payer sera lourd, il est pourtant inéluctable.

Si l'individu doit être reconnu, quelle part veut-il, peut-il, doit-il donner et prendre dans un collectif qui doit se redéfinir mais dont les nouvelles formes restent à inventer.

Dans cette tourmente, l'esthétisme, l'art sous toutes ses formes doit être accessible au plus grand nombre sans différence de classes sociales, de cultures et pour rendre cela possible il ne faut pas être suffisant de son origine, de son statut social, de son image mais il faut être vrai de son histoire !

Aujourd'hui, toute égalité est interrogée, contestée alors que dire, que faire pour toutes ces personnes qui viennent en France, tous ces sans papiers... ces mêmes personnes qui croient, elles peut-être plus que nous, dans notre société où le vivre ensemble est encore possible... Nous avons oublié la richesse de notre existence et il est sain voire vital, même si les formes utilisées sont elles aussi contestables, qu'on vienne nous la rappeler.

L'ARSEA qui continue d'être au centre de tous ces enjeux, de toutes ces vies malmenées, de cette désorganisation, n'a pas cessé durant toute cette année 2019 de poursuivre ses accompagnements avec une sollicitude, un engagement dont j'ai été et serai toujours fier. Mais non pas de cette fierté honorifique liée à la fonction de président mais à celle de l'homme, du médecin qui a partagé, senti, vécu toutes ces années passées à l'ARSEA comme un engagement indéfectible au service de l'autre.

Je tiens à réitérer à l'ensemble des salariés mes remerciements les plus sincères et ma gratitude d'avoir toujours envers et contre tout pu et su continuer de manière inlassable de tenter l'impossible à savoir : Rencontrer l'Autre dans sa différence, dans son altérité, dans son humanité !!!

Au Directeur Général un simple merci dont la simplicité, la sincérité résume à elle seule la nature de notre relation : une rencontre authentique.

Un regard de gratitude et mes plus sincères remerciements également aux administrateurs de l'ARSEA sans qui rien n'aurait été possible. Merci de la confiance donnée sans laquelle je n'aurais pu porter les valeurs de l'ARSEA le plus haut et le plus loin dans un respect profond et sincère.

A Monsieur Philippe RICHERT Président de l'ARSEA je veux dire mon plaisir et mon honneur de le voir prendre la présidence de cette belle association qu'est l'ARSEA. Je ne doute pas qu'il saura, et ses engagements antérieurs en attestent, continuer à porter ces valeurs humanistes qui nous sont toutes vissées au corps et à l'esprit et je lui souhaite de vivre autant de plaisirs et de satisfactions que celles qui ont jalonné ma présidence.

Je sais que l'ARSEA est confrontée à des vents peu propices dont elle sortira grandie et je terminerai par cette citation de Winston Churchill « Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal c'est le courage de continuer qui compte. »

Dr Materne ANDRÈS



Photo : Journal L'Alsace

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

## DES CHANGEMENTS AU NIVEAU DE LA GOUVERNANCE

Comme chaque année l'Assemblée Générale a été appelée à renouveler pour un mandat de 3 années une partie des membres du Conseil d'Administration. Etaient renouvelables Mme Marie-José AUBURTIN, M. François BRUNAGEL, M. Charles CANTIN, M. Adrien GIUBILEI, M. Jean Marie HEYDT, Mme Huguette NENNIG.

M. Charles CANTIN n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. M. Christophe BOULE démissionne quant à lui de son mandat d'administrateur.

Se présentent au poste d'administrateur, deux membres qui ont intégré l'association au cours de l'année : M. Philippe RICHERT Ancien Ministre, Sénateur honoraire, Président honoraire du Conseil Général du Bas-Rhin, Ancien Président de la Région Alsace et Région Grand Est, et M. Bernard GRASS Ancien membre du Directoire en charge de la direction Financière et de la direction Ressources Humaines chez Hartmann France à Châtenois.

Les 5 membres renouvelables ont été réélus et les 2 nouveaux membres élus portant le nombre d'administrateurs à 16 comme précédemment.

Nous veillerons au renouvellement par tiers chaque année du Conseil d'Administration suite à une observation de la Chambre Régionale des Comptes.

Le Docteur ANDRES, Président de l'ARSEA ne souhaitant pas se représenter après 15 ans de Présidence, le Conseil d'Administration a élu à l'unanimité M. Philippe RICHERT au poste de Président lors de la réunion de septembre 2019. Quant à la fonction de trésorier, c'est M. Bernard GRASS qui succède à Jean Marie SCHANGEL trésorier de 2012 à 2019, ce dernier restant néanmoins trésorier adjoint. Mme NENNIG est réélue au poste de vice-présidente, M. BECKER à celui de secrétaire et Mme AUBURTIN à celui de secrétaire adjointe.

Dr Materne ANDRES qui reste membre du Conseil d'Administration a été nommé Président d'Honneur de l'association.

## UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

La Gouvernance a connu comme chaque année une forte activité : 14 réunions du Bureau et 7 réunions du Conseil d'Administration ont amené les membres à s'informer, travailler et statuer sur des thématiques aussi variées que le fonctionnement de l'association, les nouvelles adhésions, le développement de nouveaux



projets, le fonctionnement et la vie des établissements et services, la gestion des ressources humaines, la nomination aux postes de direction, les conditions de travail, les finances, le suivi du contrôle de la Chambre Régionale des comptes et des réunions intermédiaires. Un peu plus de 50 résolutions ont été votées dans l'année.

Le nouveau Président, Philippe RICHERT, a mis à profit les 2 premiers mois de sa présidence pour parfaire sa connaissance de l'association par la visite de 21 sites et la rencontre des équipes. Il a par ailleurs engagé les rencontres avec les principaux financeurs et partenaires de l'association.

Outre les réunions statutaires, les Présidents ANDRES puis RICHERT ont eu de nombreux temps de travail avec le Directeur Général, ont assisté aux Copil Protection Judiciaire de la Jeunesse, à diverses rencontres avec les financeurs et à de nombreuses manifestations internes et externes.

Des membres du Conseil d'Administration ont participé

- ✓ aux commissions de recrutement cadres de direction,
- ✓ à divers COPIL, dont COPIL système d'information,
- ✓ à des commissions projets, à des groupes de travail tels que l'élaboration du règlement intérieur associatif, le document unique de délégation, l'organisation de la Direction Générale, et représenté l'association dans les Conseils de la Vie Sociale.

Le Conseil d'Administration a donné son accord à la sollicitation de M. HEYDT Président de l'UDAF et administrateur, que M. BANDOL assure l'intérim de direction générale de l'UDAF jusqu'au recrutement d'un nouveau Directeur Général.

---

Le séminaire annuel, temps fort de travail et de rencontre administrateurs/directeurs sur le thème « Coopérer pour se développer - Partager une vision commune sur les défis de l'ARSEA », programmé juste avant les élections européennes a été l'occasion d'une intervention passionnante d'un administrateur sur l'Europe à la veille des élections.

Un binôme administratrice/directrice d'établissement a présenté lors de l'édition 2019 de l'Université d'été de la performance en santé de l'ANAP la démarche de transformation de l'offre médico-sociale dans notre association.

## MANDATS ET PARTICIPATIONS AUX INSTANCES

En sa qualité d'acteur des Politiques Publiques, l'ARSEA se doit de participer et de faire entendre sa voix dans les instances de son secteur d'intervention.

Le Président ANDRES siège depuis de nombreuses années au sein de la COMEX, Commission exécutive de la MDPH ainsi qu'à la commission de sélection appel à projet social État dans le Haut-Rhin. Il a conservé ces deux mandats en sa qualité d'administrateur et Président d'Honneur de l'ARSEA.

M. BANDOL Directeur Général siège au sein de plusieurs instances représentatives, de défense, de réflexion technique : Administrateur NEXEM, délégué régional CNAPE, administrateur CREAL.

Il siège au titre de NEXEM à la CPNE - Commission Paritaire Nationale de l'Emploi - Grand EST et au CDCA Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie du Bas Rhin.

Il siège au titre de l'activité du SASJ à la chambre d'application des peines des mineurs de la Cour d'Appel de Colmar, à la commission de sélection des appels à projet social État dans le Bas-Rhin en qualité de représentant des associations œuvrant dans le secteur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et est suppléant dans la même commission du Haut-Rhin. Il siège également au Conseil d'Administration de l'ESEIS, école de formation pour travailleurs sociaux.

Ces différents mandats représentent annuellement une cinquantaine de réunions.

Les directeurs des établissements, sur délégation du Conseil d'Administration, représentent l'association dans de nombreuses instances techniques mises en place par les collectivités territoriales, les financeurs et

instances diverses. Ils sont amenés à siéger par ailleurs dans divers organismes au titre des partenariats opérationnels mis en œuvre au niveau de leurs établissements.

En 2019 M. BARKALLAH, Directeur de l'établissement GALA, a été désigné par l'association pour succéder à M. Claude RATZMANN ancien Président, et assurer les nombreux mandats de GALA auprès de ses partenaires externes.

M. NAPOLI a été désigné pour siéger au sein de la communauté des communes d'Erstein où est implantée une structure ARSEA qu'il dirige.

## NOTRE EXPERTISE SOLlicitÉE

L'ARSEA a participé en 2019 à plusieurs colloques, journées d'étude ou autres événements pour témoigner de son expérience, expertise et partager ses pratiques. Ces interventions donnent également de la visibilité à l'association.

- **Journée de rentrée sociale URIOPSS** sur le thème « les mutations du secteur médico-social : un défi pour les associations, établissements et services ». Intervention de M. Yves ALBERTI Directeur ITEP Pierre Paul BLANCK dans l'atelier « Comment réussir la transformation de l'offre médico-sociale ? » pour présenter le dispositif ITEP.

- **Journées Nationales de formation des professionnels des IME et IEM** organisées par le CREAL Grand Est en partenariat avec la Fédération ANCREAI : intervention de M. René BANDOL, Directeur Général lors de la Table ronde « De la RAPT aux territoires 100% inclusifs ». Mme Véronique SIMON directrice IME Colmar a participé au Comité de préparation du colloque et animé un atelier.

- **Colloque annuel de la CNAPE** « Métropolisation de la Prévention Spécialisée : quels changements sur les pratiques ? » Intervention de Monsieur Michel HAMM, Directeur ARSEA - OPI avec la chargée de mission prévention spécialisée de l'Eurométropole de Strasbourg.

- Présentation lors de l'édition 2019 de **l'Université d'été de la performance en santé** de l'ANAP d'une démarche de transformation de l'offre médico-sociale réussie dans notre association par Mme Marie José AUBURTIN Administratrice et Mme Claudine RIEDEL Directrice IME Eurométropole.

• **Interview** et production d'un écrit, de Mme Sophie SIMON accompagné de M. Philippe WEHRUNG en leur qualité de directeurs du Service MNA de l'ARSEA par un chargé de mission CNAPE en vue d'un rapport sur les dispositifs mis en œuvre par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance au profit des mineurs non accompagnés, dans la perspective d'un colloque autour de cette question.

• **Intervention** de M. BANDOL à l'École de Management de Strasbourg auprès des étudiants de Master 2 MOS Management des organismes sociaux dans le module « stratégie et pilotage d'établissement ». Intervention annuelle depuis 2015. Il n'est pas exceptionnel que M. BANDOL y croise des salariés de l'ARSEA ou reçoive ultérieurement des candidats à un poste cadre passé par ce cursus.

## L'ASSOCIATION A TRAVILLÉ SUR DES CHANTIERS À ENJEUX MAJEURS EN 2019

### RENOUVELLEMENT DE L'AGREMENT DU SIÈGE AVEC DEMANDE DE RENFORCEMENT DES MOYENS

Sur la base d'une d'autorisation administrative, les dépenses relatives aux frais du siège social d'un organisme gestionnaire utiles à la réalisation des missions de l'association peuvent être prises en compte par les budgets des établissements. Cette autorisation valable 5 ans arrivant à échéance au 31.12.2019, un dossier de renouvellement du financement du siège pour les années 2020/2024 a été déposé auprès de l'ARS, organisme compétent pour instruire la demande.

Malgré le renfort des fonctions supports par le recrutement d'une directrice des services opérationnels en 2018 et la création d'un poste de Responsable Sécurité Patrimoine, les moyens du siège ne permettent pas aujourd'hui à l'ARSEA de répondre à l'ensemble des missions qui sont les siennes. En effet, les ressources humaines de la Direction Générale n'ont pas évolué de concert avec l'évolution de l'activité de l'Association et celle-ci s'avère dès lors sous dotée depuis de nombreuses années. Il est à noter également que l'association a toujours refusé de prélever des moyens aux structures pour renforcer les services du siège considérant que ces moyens étaient indispensables à leur bon fonctionnement.

Aussi le dossier déposé sollicite-t-il un renforcement conséquent des moyens de la Direction Générale, à savoir l'autorisation de créer 13 postes dont 5 à moyens constants par ré-affectation de diverses enveloppes

et 8 postes par l'attribution de moyens nouveaux et supplémentaires :

✓ Pour la Direction des Ressources Humaines :  
1 assistant emploi-recrutement-formation et 1 assistant paie des travailleurs en ESAT ;

✓ Pour la Direction Financière :  
1 technicien comptable – paie pour la sécurisation du processus paie, 1 chargé de mission gestion locative pour optimisation de la gestion du parc locatif, 1 chargé de mission compta/finance, 1 contrôleur de gestion ;

✓ Pour la Direction Administrative Qualité Développement Communication :  
1 chargé de projet développement, expérimentation et transformation de l'offre, 1 qualicien pour le développement de la politique qualité.

Ces moyens sont aujourd'hui nécessaires pour permettre à l'association de continuer à répondre de manière qualitative aux besoins de plus en plus nombreux des plus démunis dans le cadre des diverses politiques publiques. Sans moyens supplémentaires l'accompagnement des directions ainsi que la sécurisation des procédures qu'il nous faudra, au regard des enjeux revoir, seront compromis.

### CONTRACTUALISER AVEC LES FINANCEURS DANS LE CADRE DES CPOM

Annoncé dès 2018 comme un dossier stratégique et à fort enjeu pour l'association, l'année 2019 a été mise à profit pour entamer la démarche de contractualisation par la réalisation d'une cartographie de notre offre handicap, le diagnostic de chaque ESMS Handicap (atouts-enjeux) sur la base de la trame fournie par l'ARS ainsi qu'une synthèse des atouts et enjeux par secteur enfance, adultes et travail protégé.

La conduite de ce travail avec l'appui du Cabinet MAZARS a fortement mobilisé tant les directeurs de structures que les directions du siège et a permis d'échafauder des premières pistes d'engagements s'inscrivant dans une adaptation de notre offre médico-sociale, à partager avec les autorités de contrôles et de tarification.

Le souhait d'élaborer un CPOM handicap unique s'est heurté aux réalités des gouvernances des collectivités et ce seront donc 2 CPOM : ARS CD 67 et ARS CD 68 que nous devons construire, limitant de fait les possibilités de mutualiser les enveloppes sur l'ensemble du pôle handicap.

---

La réunion de lancement en novembre, première rencontre du processus de négociation en présence du Président RICHERT, a permis de partager calendrier, méthodologie et attendus.

En ce qui concerne le CPOM Protection Judiciaire de la Jeunesse, le lancement des travaux a été, à la demande de cette dernière, reporté.

## CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Par courrier du 12 février 2019, le président de l'ARSEA a été informé de l'engagement d'une procédure de contrôle des comptes et de la gestion de l'ARSEA sur les exercices 2016 à 2019 par la Chambre Régionale des Comptes Grand Est.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire de décembre 2016 visant à étendre le périmètre de contrôle aux personnes morales de droit privé gestionnaire d'ESMS, mentionnées à l'article L. 312-1 du CASF, financées par l'État ou les collectivités locales ainsi que dans les orientations de la CRC en matière de Protection de l'Enfance. En effet, la Cour des Comptes avait auditionné en mars 2018 l'ODAS - Observatoire national de l'action sociale - sur la protection de l'enfance « pour témoigner de sa connaissance des questions abordées par la Cour et présenter son état des lieux de la protection de l'enfance », faisant suite à un rapport thématique sur la Protection de l'Enfance, publié en 2009 sous la présidence de M. Philippe SEGUIN.

Une rencontre précisant les modalités de contrôle a eu lieu tout début mars 2019 suivie d'une visite des établissements Protection de l'Enfance 68. Plusieurs journées de travail à la Direction Générale jusqu'à mi-juillet nécessitant une forte mobilisation de l'équipe et la production d'une importante masse de documents relatifs à l'association, sa gouvernance et gestion administrative, les relations avec les acteurs institutionnels, la gestion comptable et budgétaire, les ressources humaines et l'activité des établissements du pôle Protection Enfance 68 vont permettre à la CRC de produire un pré rapport début 2020 auquel l'association pourra apporter ses observations.

Au-delà de l'aspect réglementaire, nous espérons que ce contrôle sera l'occasion de reconnaître et de valoriser le travail mené par l'ARSEA et contribuera à renforcer la démarche d'amélioration continue de la qualité visant à optimiser les accompagnements individuels et les prestations proposées. Toutefois, les axes d'amélioration qui seront dégagés ne pourront prendre réalité qu'avec l'octroi des moyens supplémentaires demandés depuis longtemps déjà.

## L'ACTIVITÉ DU SERVICE ADMINISTRATIF QUALITÉ DÉVELOPPEMENT

En charge du secrétariat général et de l'assistance administrative au Directeur Général, de la communication il a réalisé au titre de ses autres missions les chantiers ci-après.

### GESTION DES RISQUES

À la faveur de l'arrivée d'un nouveau responsable sur cette mission, l'association disposera fin 2020 d'une photographie de l'état de son patrimoine. 27 sites ont pu être visités lors du dernier trimestre 2019. Si l'état du bâti ainsi que la conformité à la réglementation sécurité sont globalement satisfaisants, il émerge un important axe d'amélioration en matière de traçabilité et de suivi des contrôles de sécurité, d'actualisation des DUERP, de formation des personnels dans le domaine de la sécurité et de gestion des archives.

La construction d'un support documentaire sous forme de fiches réflexes ainsi que de nouveaux outils de suivi faciliteront à terme la gestion de cet axe par les directeurs avec l'appui du responsable sécurité. L'acquisition d'un logiciel métier devrait encore améliorer le suivi des échéances et documentaire. Cet outil couvrira d'ailleurs également le versant qualité des prestations de l'association, suivi des échéances réglementaires, gestion des fiches événements indésirables, consolidation des différents plan d'action. Nul doute qu'un cap sera franchi lorsque l'association se sera décidée à acquérir un outil. Nous y travaillons...

Un nouveau bien immobilier susceptible d'entrer dans le parc de l'association que ce soit en achat ou en location fera désormais l'objet en amont d'un diagnostic de conformité réglementaire aux normes de sécurité.

La poursuite et finalisation de l'état des lieux du parc immobilier, le suivi des visites des commissions de sécurité en lien avec les directions, la finalisation de la mise en conformité accessibilité des locaux ainsi que la prise en compte des nouvelles obligations réglementaires constitueront les objectifs 2020.

## L'EVOLUTION DU SYSTEME D'INFORMATION

L'important travail de refonte et de modernisation du système d'information engagé en 2018 avec l'aide d'un consultant externe s'est poursuivi en 2019 avec le recrutement du responsable SI annoncé, une première à l'ARSEA. Le redimensionnement des liens internet pour l'ensemble des sites, la construction du nouveau réseau VPN et la migration de l'ensemble des sites sur la nouvelle infrastructure, la mise en œuvre d'une assistance et maintenance renforcées via un contrat d'infogérance, se sont effectués à l'aune d'un changement des opérateurs historiques dans le cadre d'une mise en concurrence.

Nous saluons la coopération d'ARTECAL qui nous a accompagnés jusqu'à mi 2019 pour sa transmission d'informations au nouveau responsable permettant un passage de relais sans incident majeur.

L'ensemble des pratiques des collaborateurs est désormais encadré par une charte informatique intégrée au règlement intérieur et par conséquent obligatoire pour tous.

Parallèlement ont été menés 2 importants chantiers d'équipements des collaborateurs et des établissements : la signature d'un contrat flotte téléphonie mobile qui a permis à l'association d'équiper 200 professionnels supplémentaires de téléphones portables, réponse à l'engagement pris dans le cadre de la négociation Qualité de Vie au Travail ; Le renouvellement progressif du parc photocopieurs de l'ensemble des établissements, marché remporté par un nouveau prestataire suite à une mise en concurrence, laissant entrevoir sur la base d'un audit de fonctionnement, des pratiques revisitées et s'inscrivant dans la politique RSE que veut promouvoir l'association.

Ce sont là les axes 2019 les plus visibles d'un chantier SI qui a d'ores et déjà permis une fluidification des échanges internes et externes, chantier qu'il conviendra de poursuivre dans les années à venir notamment par la refonte de la téléphonie fixe, le renforcement de la sécurité tant au niveau de l'infrastructure et des équipements que des comportements des collaborateurs... et la dématérialisation via la GED, gestion électronique des données.

2020 devra également nous amener à mûrir notre réflexion sur l'acquisition de l'outil métier dossier de l'utilisateur, nombre d'établissements étant demandeurs de passer d'une culture papier et dossiers multiples à un dossier unique et partagé ainsi que la finalisation de la mise en conformité RGPD.

## GESTION DE LA QUALITÉ

Cette dimension incontournable du cœur de métier de notre association qu'est l'accompagnement a mis l'accent sur les droits des usagers. Le chantier s'est appuyé sur le séminaire 2019 traitant de la coopération entre la Direction Générale et les directions de site pour créer une dynamique autour de la refonte et l'actualisation de l'ensemble des outils qui contribuent à la mise en œuvre et au respect de ces droits.

Le projet planifié sur 2 années passera en revue le projet d'établissement ou de service, le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour / DIPC, le CVS et les autres formes de participation, les affichages obligatoires. L'objectif 2019 visait le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement.

Des réunions de travail ont permis de s'accorder et valider les évolutions à apporter laissant aux directions la production des documents complets, relus et mis en forme respectivement par les chargées de mission dédiées.

L'échéance fixée n'a pas été respectée par tous. Il conviendra de finaliser début 2020.

Le service a également rédigé le cahier des charges et lancé l'appel d'offre pour la réalisation de l'évaluation externe de 4 ESMS, un du pôle Handicap et trois du pôle Protection Enfance. Au final, un seul établissement réalisera l'évaluation externe en 2020, la Protection Judiciaire de la Jeunesse ayant demandé la suspension des évaluations.

Les projets montés ou mis en œuvre en 2019 sont repris au titre de chacun des pôles.

# PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



## L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

En nombre de places et mesures agréées

Internat	175
Appartement	210
Accueil de jour	20
Accompagnement à domicile renforcé	20
Mesures	4 571
Actions de prévention	
<b>TOTAL</b>	<b>5 011</b>

## BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2019

MODE D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	ÉVOLUTION DEPUIS 2018
Milieus ouverts	8 354	1,87 % (+154)
Internats, appartements	756	-21 % (-200)
<b>TOTAL</b>	<b>9 110</b>	<b>-0,5 % (-46)</b>

S'il est des constats que l'on peut faire sur les principales évolutions du profil des bénéficiaires accompagnés en protection de l'enfance, ce sont ceux-ci :

✓ **Une augmentation des situations de handicap** (autisme et troubles du comportement) est observée chez des bénéficiaires du champ de la protection de l'enfance. Dans ce contexte, et dans le but d'avoir une réflexion commune afin d'aboutir à des propositions pour une amélioration des accompagnements des enfants concernés, un directeur a participé en 2019 à un groupe de travail « enfants en situations de handicap et confiés à l'ASE » animé par le médecin référent ASE et la MDPH.

✓ **Un «rajeunissement» des bénéficiaires de milieu ouvert.** De là découlent diverses initiatives pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de ce jeune public : formation (ex : école Cyrulnik), pérennisation de projets à destination des jeunes enfants...

✓ **Des situations à risque liées aux conflits de couple ou violences intrafamiliales en forte augmentation** (ex : multiplication par trois chez les bénéficiaires de la MIP).

Cette situation inquiétante requiert des compétences de plus en plus fines pour faire face à des contextes qui restent en butée.

✓ **Les problématiques devenant toujours davantage multifactorielles**, il convient de les étayer par la mobilisation d'un réseau partenarial toujours plus dense.

Ainsi, les professionnel(le)s ont été confrontés à des situations les convoquant pour certains à renouveler leur champ de compétences (ex : autisme, violences intrafamiliales, ...).

A ce titre, le fait de constituer une association aux champs d'intervention divers, permet également une transversalité et un partage de regards entre professionnels de champs divers. Cela s'inscrit dans l'esprit du « Pacte pour l'enfance » présenté à l'automne 2019 par Adrien TAQUET, qui vise notamment l'amélioration du travail en réseau des professionnels et le renforcement de la coopération entre professionnels de terrain.

### ► MILIEU OUVERT

SIE • *Strasbourg*

SIE • *Colmar • Riedisheim*

MIP • *Riedisheim*

AEMO 68 • *Colmar • Mulhouse*

AEMO 67 • *Ostwald*

SERP • *Colmar • Strasbourg*

OPI • *Strasbourg*

### ► INTERNAT

CER Val de Villé • *Le Hohwald • Urbeis*

CEF • *Mulhouse*

EEP Centre de la Ferme • *Riedisheim*

EEP Château d'Angleterre • *Bischheim*

Foyer René Cayet • *Mulhouse*

Foyer Les Hirondelles • *Brunstatt*

AEMO Hébergement • *Mulhouse*

SEADR • *Mulhouse*

Mineurs non accompagnés et Jeunes majeurs • *Bischheim*

Centre parental • *Sélestat*

Les rapports d'activités sont consultables sur les pages établissements de notre site internet [www.arsea.fr](http://www.arsea.fr)



## LE DÉVELOPPEMENT

Tandis que l'année 2018 se caractérisait dans le champ de la protection de l'enfance par un développement en faveur des places en appartements, mais aussi du placement à domicile, l'année 2019 continue de se faire l'écho des évolutions à la fois des profils des bénéficiaires, des évolutions réglementaires et de la demande des financeurs en faveur de la création de formes d'intervention spécifiques.

En effet, la loi de 2016 relative à la protection de l'enfance avait déjà « renforcé la diversification des modalités d'accueil ». En 2019, la circulaire du 23 mars ouvre encore davantage des perspectives de placement différencié et la possibilité de nouvelles modalités de prises en charge avec pour objectif, entre autres, d'éviter les moments de ruptures.

Par ailleurs, l'accompagnement et le soutien à la majorité sont aussi des objectifs essentiels dans le parcours de vie des jeunes et qui requièrent des dispositifs spécifiques. C'est dans ce cadre qu'en 2019, en réponse à la volonté du Conseil Départemental 68 d'apporter une réponse appropriée à la situation de nombreux jeunes majeurs et futurs jeunes majeurs ayant pu bénéficier d'une prise en charge plus ou moins longue par l'ASE et pour qui l'arrêt de cette prise en charge conduit dès la majorité à l'exclusion, l'association a présenté un projet de « **Service d'Accompagnement et de Soutien à la Majorité** » (SASM). Le projet a été validé par les financeurs en octobre 2019 pour un démarrage de l'activité au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Porté par les foyers René CAYET et Hirondelles, ces deux établissements ont eu à travers ce projet, la volonté de proposer une alternative structurée et de fait structurante à ces mêmes jeunes. L'objectif étant de leur permettre d'accompagner les adolescent(e)s vers une intégration progressive dans la société, émanciper ces adolescent(e)s/jeunes majeur(e)s aux longs parcours institutionnels, et soutenir celles et ceux qui n'ayant aucun soutien possible à l'issue de leur accueil seront seuls alors même qu'ils ne s'adaptent pas à la collectivité et n'y progressaient pas.

L'évolution de l'offre qui avait démarré précédemment dans ces 2 foyers par la transformation de places d'internat en placement à domicile a donc été suivie par la création de 15 places de SAS. De plus, service transverse aux deux foyers, ce projet se voulait résolument basé par la mutualisation : à la fois des moyens financiers mais aussi des compétences professionnelles.

## AUTRES FAITS MARQUANTS EN 2019

Les locaux et leur organisation étant l'un des supports à la réalisation du projet d'établissement, c'est dans le cadre de la réflexion engagée pour la réactualisation du projet du foyer des **Hirondelles** qu'un chantier de restructuration des différentes unités de vie a été mené. Ayant pris comme direction dans son projet d'établissement, le fait de proposer un accueil de type familial, deux structures « Accueil » qui couvrent la tranche d'âge 13/16 ans, sont nées et ont chacune un effectif de 6 places.

Par ailleurs, au **Château d'Angleterre**, nous avons proposé une évolution « expérimentale » du mode de prise en charge d'adolescents âgés de 13 à 15 ans. En effet, au regard du profil des adolescents confiés et en réponse aux sollicitations du SPE, nous avons envisagé une organisation différente des accueils en quatre groupes de vie distincts. L'objectif visé consiste à donner une réponse adaptée aux besoins de ces adolescents que nous pourrions tous qualifier d'abandonniques, quelles que soient leurs aptitudes et compétences. Nous visons la construction d'un cadre d'accueil qui permette l'apaisement des angoisses des adolescents et des tensions qui perturbent de manière durable leur accompagnement et nous pensons ce cadre comme un cadre renforcé d'accompagnement collectif en établissement.

Enfin, les 6 et 7 novembre, le **Foyer René Cayet** à Mulhouse a servi de terrain pour un contrôle de fonctionnement « école » pour des personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce contrôle qui s'est déroulé dans les conditions d'un contrôle réel dégagera de la même manière des pistes d'amélioration s'il y a.

L'**OPI** a été partenaire de 2 projets expérimentaux en direction des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Ces projets se sont montés dans le cadre de consortiums d'acteurs aux missions et champs d'actions complémentaires dans l'esprit d'un renforcement de la coordination et du partenariat de l'action publique.

Le premier dénommé FOCALÉ vise la transformation du principal QPV de l'Eurométropole en territoire apprenant, permettant à 400 bénéficiaires d'acquérir des capacités et des savoirs constitutifs d'un socle de compétences et d'être accompagnés jusqu'à une sortie positive via un parcours sur mesure de 15 mois.



Il s'articule notamment autour d'activités rémunérées en entreprise, d'engagements civiques et solidaires au cœur du quartier, d'ateliers numériques, de formations aux compétences premières.

Le second nommé REAJ, Repérage et Expérimentation Actions Jeunes Invisibles, initié par la Mission Locale Pour l'Emploi vise sur deux ans la mobilisations des décrocheurs entre 16 et 29 ans (appel à projet NEETS).

## ZOOM SUR ...

### VISITE D'ADRIEN TAQUET AU FOYER RENÉ CAYET

Le 22 juillet, le secrétaire d'État chargé de la Protection de l'Enfance auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, Adrien Taquet, s'est rendu dans deux foyers en protection de l'enfance. Entouré de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Michèle LUTZ, maire de Mulhouse, Brigitte KLINKERT, présidente du Conseil Départemental et Jean-Noël CHAVANNE, sous-préfet de Mulhouse, le secrétaire d'Etat est venu échanger avec les équipes et les bénéficiaires des foyers René CAYET et des Hirondelles.

« *Le sens de ces déplacements, c'est de voir les initiatives innovantes qui se déploient dans les structures, afin de les déceler pour éventuellement les généraliser* », explique Adrien TAQUET.

Au fil de sa visite et des échanges, notamment avec les jeunes, ce sont les thématiques de l'autonomie, de retour progressif des enfants dans leur foyer ou du suivi à domicile qui sont abordées. L'insertion professionnelle des jeunes ainsi que l'accompagnement et le soutien à la majorité, avec des dispositifs spécifiques portés par l'association, ont particulièrement retenu l'attention du secrétaire d'État.

« *Les sorties sèches, où l'arrêt des dispositifs quand les jeunes deviennent majeurs, sont une vraie problématique, qui doit être traitée bien en amont, souligne Adrien TAQUET. Ici, l'association travaille pour outiller au mieux les parents, en évitant les séparations quand c'est possible, en travaillant sur l'autonomie... La protection des enfants commence par là.* »

Et Michèle LUTZ, maire de Mulhouse, d'ajouter : « *C'est bien que le secrétaire d'Etat ait la vision, sur*

*le terrain, des lieux, des structures et des dispositifs que nous avons sur le territoire de Mulhouse et de son agglomération. Ces dispositifs, qui répondent à de vraies nécessités, sont encore insuffisants sur le territoire. L'harmonisation des dispositifs et leur continuité d'action sont également des sujets majeurs* ».



Photos : Twitter - Adrien TAQUET

### L'EXPOSITION « L'ART DE DIRE » POUR EXTERIORISER CE QUE CERTAINS JEUNES NE PEUVENT DIRE AVEC DES MOTS

Le 5 avril a eu lieu le vernissage de l'exposition « L'art de dire », qui s'est tenue à la Cour des Arts de Brunstatt. Ce sont les jeunes filles du foyer des Hirondelles qui ont créé cette exposition d'œuvres riches en couleurs et en messages à l'attention des visiteurs. Ces tableaux parlent, racontent et définissent des parcours de vie de ces jeunes filles de 13 à 18 ans. Ces œuvres sont l'expression d'un groupe de thérapie de 15 à 20 jeunes filles, animé par une art-thérapeute et qui les a amené à pouvoir dire ce qu'elles ont pu vivre, autrement qu'avec la parole. Les messages sont parfois crus, voire violents mais aussi, résolument tournés vers l'avenir et l'espoir...

Et comme l'a souligné l'équipe du foyer: « *Ces œuvres sont le fruit du partenariat de toute une équipe veillant au bien-être et à l'épanouissement de nos jeunes et de nos jeunes artistes qui ont bien voulu nous accorder leur confiance* ».





## L'ENGAGEMENT DE JEUNES POUR LEUR QUARTIER A TRAVERS L'ORGANISATION D'UN CINEMA DE PLEIN AIR

Le 31 août, les jeunes, accompagnés de l'équipe éducative de l'OPI-ARSEA Elsau, ont organisé un cinéma plein air.

Autour de différents ateliers réalisés en partenariat avec Le Réseau Est Cinéma Image et Transmission (Le Récit), les jeunes ont pu initier des discussions autour de leurs intérêts et habitudes cinématographiques. Ils ont défini ensemble l'orientation de la soirée et du film qui a été projeté. Les jeunes voulaient s'engager pour leur quartier, se libérer d'un environnement qu'ils jugent « toxique ».

120 personnes étaient présentes pour découvrir le film mystère choisi par les jeunes.



# PÔLE HANDICAP ET INSERTION



## L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

En nombre de places agréées

ENFANTS	
Milieu ouvert (SESSAD-CAMSP)	235
Internat / Semi-internat (IMP / IME / ITEP)	552
ADULTES	
Travail protégé (ESAT)	241
Milieu ouvert (SAVS-SAMSAH)	180
Accueil de jour (SAJ-CARAH-CAAHM-MAS AJ)	140
Hébergement (MAS)	30

► Soit **1 378 places au total**, dont 92 dédiées aux places TSA.

## BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2019

MODE D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	ÉVOLUTION DEPUIS 2018
ENFANTS		
Milieu ouvert	422	+1,44 % (+6)
Internat / semi-internat	708	+0,42 % (+3)
ADULTES		
Travail protégé	264	+0,38 % (+1)
Milieu ouvert	274	-21 % (-18)
Accueil de jour	185	-0,01 % (-1)
Hébergement	45	-24 % (-14)
<b>TOTAL</b>	<b>1 898</b>	<b>-0,012 % (-32)</b>

### IME Eurométropole ARSEA

Site Simone Veil\* • *Lingolsheim*  
Site Roethig - Dispositif Passerelle\* • *Strasbourg*  
Site Ganzau\* • *Strasbourg*

### IME Pays de Colmar • *Colmar*

Site Catherinettes - Dispositif Passerelle\* • *Colmar*  
Site Artisans\* • *Colmar*

### IMP Les Glycines

Site Haguenau  
Antenne Wissembourg  
PCPE • *Fénétrange / Achen - 57*

### IMP Jules Verne • *Mulhouse*

Dispositif Passerelle\*

### SESSAD 67

Site Strasbourg\*  
Site Haguenau Wissembourg\*

### SESSAD Colmar • *Colmar*

### SESSAD Jules Verne • *Mulhouse*

Dispositif ITEP Pierre-Paul Blanck • *Ebersmunster*

### CAMSP - EDIPA • *Colmar*

### ESAT La Ganzau • *Strasbourg*

### ESAT Solidarité Du Rhin

Site Éguisheim  
Site Biesheim

### SAVS • *Strasbourg*

### SAVS • *Wintzenheim*

### SAVS Solidarité Du Rhin • *Neuf-Brisach*

### SAMSAH • *Strasbourg*

### SAMSAH • *Wintzenheim*

### CAAHM • *Strasbourg*

### CARAH • *Colmar*

### CARAH • *Munster*

### SAJ Solidarité Du Rhin • *Neuf-Brisach*

### MAS • *Strasbourg*

### Parrainage GEM L'Échappée • *Sélestat*

### Parrainage GEM Le Second Souffle • *Colmar*

\*Établissements accueillant des enfants/  
adolescents présentant un trouble du spectre  
autistique

Les rapports d'activités sont consultables sur  
les pages établissements de notre site internet  
[www.arsea.fr](http://www.arsea.fr)



## LE DÉVELOPPEMENT

Si le développement en termes d'évolutions de places n'est pas un élément qui aura marqué l'année 2019 - les appels à projet se faisant de plus en plus rares -, c'est malgré tout bien plus une petite révolution dans l'offre médico-sociale qui s'opère dans le champ du handicap et dont l'ensemble de nos établissements et services sont les acteurs.

Avant de développer l'évolution de l'offre, ce sont déjà les modes de gestion qui évoluent.

► Le **CPOM**, déjà évoqué plus haut, a fait l'objet d'un important travail de cartographie de l'offre handicap de notre association afin d'aboutir à un diagnostic portant à la fois sur chaque ESMS Handicap (atouts-enjeux) mais aussi une synthèse associative.

► Afin de répondre aux politiques publiques concernant « la transformation de l'offre », une réflexion est en cours au niveau associatif quant à la mise en place d'un Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (**DAME**) afin de favoriser d'autres moyens pour la prise en charge de l'enfant / de l'adolescent et de fluidifier son parcours.

► Dans le cadre du projet de réforme de la tarification des établissements et services du champ du handicap (**SERAFIN-PH**), une étude nationale de coûts a été lancée pour permettre d'appréhender les relations entre les besoins, les accompagnements, les modes d'accueil, les caractéristiques des personnes et le coût des prises en charge.

Deux établissements de l'Association - l'IMP Jules Verne de Mulhouse et l'IME Eurométropole site Simone Veil - se sont portés volontaires pour y participer.

Bien qu'extrêmement chronophage la démarche s'est avérée enrichissante pour les professionnels de ces structures, par l'apport d'un éclairage neuf sur les pratiques.

De plus, au-delà d'alimenter le recueil de données national qui est mené à cet effet, cette démarche a permis d'impulser la réflexion sur une façon nouvelle d'appréhender l'action des professionnels et de constituer les prémices de réflexions futures qui feront évoluer nos projets d'établissements et notre approche de manière plus générale. Ainsi, à la lumière de la nomenclature SERAFIN-PH et de l'articulation entre l'évaluation des besoins et la définition des prestations en regard, plusieurs services d'accueil de jour du Haut-Rhin ont construit leur projet de service, en ayant pour approche cette réflexion sur l'articulation besoins / prestations.

## QUELQUES FAITS ET ACTIONS MARQUANTES

► **La transversalité des établissements et service et la notion de parcours.**

Le projet DAME évoqué plus haut témoigne de cette démarche, mais à d'autres niveaux, comme les structures handicap adultes, des passerelles sont toujours plus développées afin de favoriser le parcours des usagers et élargir la vision des professionnels de leur champ d'action. Ainsi au sein de l'association, les professionnels des SAVS et SAMSAH du Haut-Rhin ont élaboré en commun la réactualisation de leur projet de service. L'un des objectifs de ce projet est alors de poursuivre le rapprochement entre ces différents services afin d'aboutir à la possibilité d'une intervention simultanée de l'un ou l'autre service auprès d'un même bénéficiaire lorsque sa situation le nécessite.

Dans le registre du « parcours », l'année 2019 est également celle :

✓ **du déploiement du Dispositif ITEP.** Des bénéficiaires ont pu avoir des accompagnements modulables (11 jeunes sur 55 suivis) à la fois en hébergement partiel, en journée, en suivi ambulatoire. Dans ce cadre, la référence de parcours a pris pleinement sa place, le principe étant qu'un référent de parcours est nommé dès l'entrée du jeune dans le dispositif et le suit quelle que soit l'évolution des modalités d'accompagnement.

La référence de parcours devient un outil central pour l'accompagnement de chaque jeune à travers le Dispositif ITEP. Afin de coordonner au mieux les parcours, les équipes éducatives et thérapeutiques ont travaillé avec la direction à l'élaboration d'une grille d'évaluation des compétences sociales.

✓ **de la fusion des agréments IMP Catherinettes et IMPRO Artisans à Colmar :** en date du 5 avril 2019, la décision de l'ARS est venue porter l'autorisation de la fusion de ces deux établissements, sous la dénomination IME « Pays de Colmar » d'une capacité de 132 places. Le projet reste de réunir sur un même lieu géographique, les deux sites permettant ainsi la fluidité des parcours, la souplesse dans l'organisation et la synergie des compétences.

► **Le développement des actions en faveur de l'écologie.**

Thématique de société plus que jamais d'actualité, notre secteur d'intervention n'est pas en reste pour s'approprier les mesures qui s'imposent et apporter



ainsi sa pierre à l'édifice d'un enjeu de société partagé par tous. Dans cette démarche éco-responsable, citons notamment :

- ✓ L'achat du premier véhicule de service électrique (SAMSAH 67).
- ✓ Des formations aux gestes éco-citoyens (11 salariés de l'ESAT SDR formés).
- ✓ L'inscription de l'ITEP dans le dispositif « Éco-école », dispositif qui propose différentes étapes de développement durable. L'ITEP a démarré la 1<sup>ère</sup> phase qui consiste au niveau de l'alimentation, à développer l'approvisionnement en produits bio et en chaîne locale courte. Ainsi chaque semaine, l'établissement propose dans ses menus un repas de midi bio et un repas végétarien (l'établissement en est actuellement à 20% de produits et d'ingrédients avec le label « biologique » et à 20 % de produits locaux d'Alsace).
- ✓ Diverses actions de l'IME 68 Site Artisans, tel que le défi projet éco citoyen et solidaire avec l'organisme recylum en partenariat avec l'ONG « Électricien sans frontière » ; « Pile solidaire » avec le partenaire batterie web pour la participation à l'installation de panneaux solaires dans une école de Guyane ; le projet PEJ avec le musée d'histoire naturelle : Protéger l'environnement j'adhère ! ...

#### ► **Autres actions**

- ✓ Le **développement d'outils de communication spécifiques**, dédiés aux enfants souffrant de troubles du spectre autistique:
  - Suite à une action de mécénat, l'IME 68 a reçu un robot humanoïde (NAO) novateur qui permettra dans un 1er temps à un petit groupe de jeunes présentant des troubles du spectre autistique de bénéficier d'un nouveau support d'apprentissage.
  - Un nombre important d'enfants suivis par le SESSAD, le CAMSP et l'EDIPA présentent des troubles de la communication (atteints par un TSA, un syndrome de Down, d'autres affections...), souvent avec des « besoins complexes en matière de communication ». Ainsi, une approche nouvelle et complémentaire à d'autres (ex : MAKATON) est de plus en plus proposée aux personnes affectées par des troubles de la communication: les classeurs de communication PODD, inventés et élaborés par Gayle Porter, une orthophoniste australienne. Un outil qui s'adapte aux difficultés propres de chaque enfant et offre des stratégies d'accès individualisées. Trois professionnels de ces services s'y sont formés.

- ✓ Un **travail avec les familles toujours plus marqué**. Ce travail prend différentes formes. Au-delà d'associer systématiquement les parents au projet personnalisé et à l'accompagnement de leur enfant, la place des familles évolue avec le temps et ce, afin de leur apporter les outils nécessaires et un soutien supplémentaire d'accompagnement à domicile de leur proche. Ainsi, la convention avec le Centre Hospitalier de Rouffach pour le programme Profamille a été renouvelée. Le partenariat entre le CAMSP-EDIPA et le CRA (centre ressources autisme) antenne haut-rhinoise s'est également resserré par une convention additionnelle autour de la mise en œuvre d'un programme de psycho-éducation parental commun. Enfin, les programmes de psycho-éducation / guidance parentale se développent.

#### ► **Développement en Moselle**

En partenariat avec la mairie de Fénétrange, nous poursuivons activement le travail de construction d'un projet de réponse multimodale en direction des personnes en situation de handicap. Le projet d'Espace de Répit et d'Inclusion Sociale, a été présenté aux acteurs du territoire et adressé à l'ARS en vue d'une rencontre avec le Directeur Général programmée tout début 2020.

Il vise la création d'un hébergement de répit pour 15 à 18 enfants autour de 3 unités par tranche d'âge ainsi qu'un « home des familles » destiné à favoriser le répit pour les parents qui ne souhaiteraient pas confier leur enfant de façon autonome dans un premier temps et leur permettre, surtout s'ils sont domiciliés loin de Fénétrange, de bénéficier d'un accompagnement du pôle évaluation et soutien.

Ce projet pourra être mutualisé avec d'autres projets développés sur le site, notamment avec les plateaux d'accompagnement que souhaite créer l'association des « diplômés de TED » dans le prolongement du PCPE.

Un projet hôtellerie/restauration sous la forme d'une entreprise adaptée devrait venir compléter cet environnement projet qui comporte d'autres axes encore, portés par la Mairie de Fénétrange. Pour le montage de ce projet nous souhaitons faire appel au « Dispositif Local d'Accompagnement » qui permet de bénéficier d'un appui pour développer leurs activités et les aider à créer ou à pérenniser des emplois.



## ZOOM SUR ...

### LA JOURNÉE DUODAY

L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap représentent des enjeux prioritaires du gouvernement. C'est dans ce cadre, diligentée par le secrétaire d'État auprès du 1<sup>er</sup> ministre chargé des personnes handicapées, qu'une nouvelle opération DuoDay a eu lieu le 16 mai 2019.

Cette journée a pour but de former des duos, composés d'une personne en situation de handicap avec une personne valide volontaire. Ainsi pendant une journée, le tuteur de l'organisme d'accueil fait découvrir son métier. L'objectif ? Dépasser les préjugés et inclure dans le monde du travail toute personne, quelle que soit sa différence.

A cette occasion, 16 travailleurs de l'ESAT Solidarité Du Rhin de Eguisheim ont participé à cet évènement national grâce au partenariat et à la volonté des entreprises du territoire.

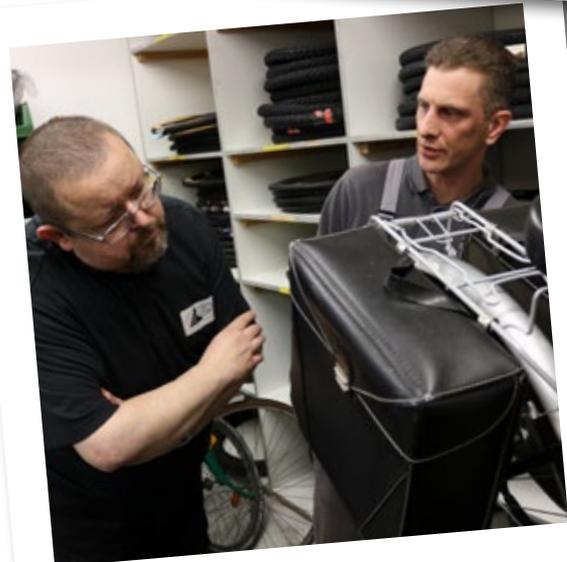
Toute la journée ces duos ont travaillé ensemble avec la différence de l'autre. Chacun, avec son caractère, ses qualités et ses aptitudes, a pu apprendre et découvrir une nouvelle façon de travailler.

Pour les travailleurs de l'ESAT, pouvoir travailler dans un milieu ordinaire leur a permis à la fois de découvrir un métier, d'amorcer un parcours d'insertion en découvrant une activité au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association, mais aussi de voir un autre contexte et de rencontrer de nouvelles personnes.

Pour sa part, l'entreprise a pu prendre conscience des compétences et des qualités professionnelles de personne en situation de handicap.

Ainsi grâce à cette journée beaucoup ont pu se rendre compte des stigmates que causent les préjugés sur le handicap. Cela leur a permis d'avoir un regard nouveau sur les personnes dites en situation de handicap. Cela nous prouve à tous que l'on peut être différent ET compétent !

Objectif de la journée Duoday atteint !



# PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



## L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

En nombre de places agréées :

- 159 places en hébergement
- 504 appartements diffus
- Ensemble de prestations diverses

## BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS EN 2019 par domaine d'intervention

MODE D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	ÉVOLUTION DEPUIS 2018
Logement / Hébergement	3 130	+15,41 % (+418)
Emploi	1 118	+38,36 % (+310)
Santé	576	+15,89 % (+79)
Enfance / Parentalité	32	-8,58 % (-3)
Accompagnement socio-judiciaire	1 618	+2,01 % (+32)
Restaurant d'insertion	23	-4,17 % (-1)
<b>TOTAL</b>	<b>6 497</b>	<b>+14,74 % (+835)</b>

Ce pôle continue de connaître une croissance significative. Si nous pouvons nous réjouir de cette situation puisque davantage de personnes en difficulté peuvent bénéficier d'un soutien grâce aux moyens dégagés par l'État, elle n'en est pas moins le signe d'une précarisation et fragilisation croissantes d'une partie de la population.

Rappelons qu'il est constitué de 2 établissements développant de nombreuses prestations autour de l'insertion par le logement issus de 2 associations qui ont rejoint l'ARSEA en 2011 et 2018 (ESPERANCE ET GALA), d'un service également issu d'une reprise partielle d'activité, le SASJ service d'accompagnement socio judiciaire, de plus en plus sollicité et dont les actions se situent à la fois sur le pôle Protection Enfance – actions de type médiations scolaires – et sur le présent pôle, accompagnement des auteurs de violences par exemple.

Sont rattachés également à ce pôle le restaurant d'insertion Île aux Épis ainsi que le Service d'Intervention Sociale.

## CONSTATS

Les enjeux de ce pôle sont colossaux au regard des évolutions sociétales. Afin de répondre à ces derniers l'ARSEA développe des réponses graduées, adaptées et individualisées. La construction de passerelles entre tous ces dispositifs et avec les 2 autres pôles, doublée d'une mutualisation des compétences des professionnels sera un axe à poursuivre et à intensifier.

## ► LOGEMENT / HÉBERGEMENT

### Espérance • Sélestat

CHRS • Sélestat  
Maison relais du Berstein • Dambach-la-Ville  
Logements d'insertion • Centre Alsace  
Logements temporaires • Marckolsheim  
Délégation FSL  
Colocation coachée • Sélestat • Molsheim  
Médiation habitat et médiation sociale • Centre Alsace  
Veille sociale • Sélestat et environs

Résidences séniors • Oberhoff. s/Moder • Woerth • Obenheim

### GALA • Strasbourg

Service logements d'insertion • Eurométropole de Strasbourg • Saverne • Bassin de Molsheim  
Service sortants d'incarcération vers l'insertion locative  
Service de baux glissants  
TEMPOREO Logements transitoires  
Hébergements temporaires • Eurométropole de Strasbourg • Illkirch • Molsheim  
Intermédiation locative • Département 67  
Accompagnement vers le logement • Département 67  
Délégation FSL • Eurométropole de Strasbourg • Bassin de Molsheim  
Pass'Accompagnement • Département 67  
Action sociale et solidaire  
Action CCAPEX

### SIS • Schiltigheim

Accompagnement social lié au logement • Eurométropole de Strasbourg • Centre Alsace

## ► EMPLOI

### SIS • Schiltigheim

Accompagnement global et professionnel • Eurométropole de Strasbourg



## LE DEVELOPPEMENT

### ► ESPERANCE

En réponse à une sollicitation de la DDCS, un projet de création de 60 places pour des jeunes de 18 à 25 ans issus d'un parcours ASE a été construit en collaboration avec le directeur du Château d'Angleterre pour son expérience du public. Il s'agira de mettre en œuvre un accompagnement spécifique pour éviter les « sorties sèches » sur le sud et nord du département hors EMS. L'ouverture est prévue début 2020.

Poursuite de la réflexion pour l'ouverture de places suite à la réactivation du plan de relance des dispositifs de pensions de familles et résidences d'accueil (2018-2022). Pour le Bas-Rhin, l'objectif prévisionnel à atteindre est de 293 places en pensions de famille dont 88 places en résidences d'accueil. L'ARSEA qui propose déjà ce type de places étudie plusieurs pistes :

- Création de places de Maison relais au sein de la « maison Adelshoffen » de Schiltigheim dans le cadre de la reconversion de ce site occupé un temps par des jeunes du Château d'Angleterre. Ce projet est monté en partenariat avec OPUS 67 qui se porterait acquéreur du bien et réaliserait les travaux, l'ARSEA ne pouvant bénéficier des aides à la pierre.

- Création de places à Bischheim, en articulation avec le projet Schiltigheim dans le cadre de la réhabilitation d'un Hôtel Restaurant. La partie hôtellerie serait dédiée à l'accueil Maison relais et la partie restaurant pourrait devenir support d'insertion pour différents publics accompagnés par l'ARSEA. La réflexion est également menée avec OPUS qui se rendrait acquéreur du bâtiment et réaliserait les travaux sur la base de notre cahier des charges.

### ► GALA

Autorisation de créer 10 places d'ACT (appartements de coordination thérapeutique) à domicile à titre expérimental financées par l'ARS sur le département du Bas-Rhin, hors territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, pour une période de 24 mois. Cette action proposée

depuis plusieurs années viendra compléter l'offre de service ACT généraliste. Une proposition d'extension de 5 places de ces dernières suite aux nombreuses sollicitations des partenaires sur l'ensemble du département est en attente de réponse de la part de l'ARS.

Extension de 130 à 150 des mesures d'aides à la gestion locative pour les logements gérés sur l'Eurométropole dans le cadre de divers dispositifs : SLI (Logements d'Insertion, Baux Glissant), SIVIL (sortant de prison).

Poursuite à compter du 01.01.2020 et pour une durée de 3 années, de l'action hébergement temporaire à Illkirch Graffenstaden, la mairie ayant retenu le projet suite à l'appel à projet lancé à l'automne 2019 ; cette reconduction permettra une consolidation du partenariat avec la mairie et le CCAS.

Mise en œuvre d'une action expérimentale destinée à prévenir les expulsions de personnes ou familles logées dans le parc locatif privé par la réalisation d'un bilan et des recommandations remis à la commission ; les résultats étant concluants la DDCS du Bas-Rhin dont relève l'action, a d'ores et déjà émis le souhait de la pérenniser sur le secteur hors Eurométropole ; quant à l'EMS la décision interviendra courant 2020.

Ouverture de 100 places d'intermédiation locative entre fin 2018 et l'été 2019 financées par la DDCS. Le fonctionnement de ce dispositif est similaire à celui des logements d'insertion.

### ► SASJ

Le service qui intervient déjà dans plusieurs collèges a été sollicité pour assurer des médiations scolaires au sein du collège du Ried à Bischheim à compter de la rentrée 2019. La médiation scolaire vise la prévention des incidents au sein des établissements.

### Un engagement fort dans la problématique des violences conjugales.

Le service a élaboré avec GALA et des partenaires institutionnels (magistrature,

...

### ► SANTÉ

**Espérance • Sélestat**  
**LAPY Logements Accompagnés Psychiatriques • Erstein •**  
*Eurométropole de Strasbourg*  
**LOGIPSY**  
**Résidence d'accueil Le Courlis • Erstein**

**GALA • Strasbourg**  
**MILDECA**  
**Appartements de coordination thérapeutique**  
**Lieu d'accueil**

**SIS • Schiltigheim**  
**RSA Santé • Eurométropole de Strasbourg**  
**Médiation santé • Eurométropole de Strasbourg**

### ► ENFANCE / PARENTALITÉ

**Espérance • Sélestat**  
**Micro-crèche sociale • Centre Alsace**

### ► ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

**SASJ • Strasbourg**  
**Accompagnement psychologique des auteurs de violences intrafamiliales**  
**Contrôle judiciaire socio-éducatif**  
**Enquête de personnalité**  
**Enquête sociale rapide**  
**Placement extérieur à domicile**  
**Médiation scolaire**  
**Stage de citoyenneté**  
**Stage « Les usages numériques » en Maison d'arrêt**

### ► RESTAURANT D'INSERTION

**Restaurant d'insertion**  
**« L'Île aux Epis » • Strasbourg**

Les rapports d'activités sont consultables sur les pages établissements de notre site internet [www.arsea.fr](http://www.arsea.fr)



SPIP et DDCS) un projet d'accompagnement de 5 places en direction de personnes auteurs de violences conjugales. Faute de boucler le financement, le projet n'a pu être mis en œuvre à fin 2019. Nous le gardons sous le coude dans l'attente de la publication d'un appel à projet suite au Grenelle sur les violences faites aux femmes.

L'octroi de ce projet et de son financement permettrait de stabiliser et de mettre en cohérence l'ensemble des actions déjà menées pour une diminution des violences conjugales telles que : accompagnements psychologiques individualisés, groupes de parole, stages de responsabilisation.

Le service a également construit une proposition d'intervention auprès des magistrats sur cette problématique, en attente de réponse.

Le service a été habilité pour l'exercice de mesures de contrôle judiciaire et des enquêtes de personnalité.

#### ► **PLAFORME DE GESTION LOCATIVE**

Ce chantier qui reste d'actualité et nécessaire pour gérer un parc locatif de 600 logements n'a pas connu d'avancée significative en 2019 en raison d'autres priorités si ce n'est la piste d'une mutualisation du logiciel de gestion locative d'OPUS.

#### ► **STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN GRANDES DIFFICULTES PSYCHOSOCIALES - PRÉCISION**

Le projet de création d'une structure d'accompagnement de personnes en grandes difficultés psychosociales évoqué dans le rapport d'activité 2018 a été injustement nommé PADEP prestation développée au sein d'une autre association ; Ce projet d'accueil dont la pertinence et l'intérêt ont été reconnus n'a pas trouvé de financement à ce jour. Nous n'excluons toutefois pas au regard des besoins et de l'intérêt qu'il a suscité qu'une enveloppe soit trouvée à terme.

initié Outre-Atlantique. Le logement est le point de départ et non pas l'objectif final d'une démarche centrée sur l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes accueillies.

Le programme français est piloté par l'État et se décline en région. À Strasbourg, le dispositif lancé en novembre 2019, après autorisation administrative de l'ARS de créer 100 places sur l'Eurométropole, est porté par un Groupement de Coopération Sociale et médico-sociale (GCSMS) composé de l'association de Lutte contre les Toxicomanies (ALT) (soins, accompagnement et prévention en addictologie), le Centre Hospitalier d'Erstein (soins en santé mentale) et l'ARSEA via GALA (insertion par le logement).

L'objectif est d'ouvrir 50 places en 2020 et 50 autres en 2021.

## ZOOM SUR ...

### UN CHEZ SOI D'ABORD

Le dispositif Un Chez-Soi D'abord a vocation à permettre à des personnes sans abri et souffrant d'une pathologie mentale sévère d'accéder directement à un logement ordinaire tout en bénéficiant d'un accompagnement soutenu par une équipe pluridisciplinaire.

Ce dispositif innovant, expérimenté depuis 2011 en France, est une transposition du projet Housing First

# LES RESSOURCES HUMAINES

---

## CHANGEMENT DE MUTUELLE POUR 2020

Courant 2019, notre mutuelle actuelle étant déficitaire, l'ARSEA a recouru à un courtier pour l'accompagner dans l'étude de différents appels d'offres ayant mené au choix d'une mutuelle pour 2020 locale et mutualiste : Mutest. Cette mutuelle a fait la proposition la plus adaptée à nos besoins à savoir le maintien de nos garanties intégrant les modifications légales de la réforme 100% santé avec les mêmes cotisations pour la formule de base salarié isolé. Un avenant à notre accord d'entreprise a été signé en ce sens.

## DÉPLACEMENTS À VÉLO

Pour 2019 et grâce à notre accord d'entreprise, 121 salariés ont parcouru 109 667 kilomètres à vélo pour se rendre à leur lieu de travail, ce qui représente 18 604 euros versés aux salariés concernés.

Ce dispositif participe à la qualité de vie au travail en nous inscrivant dans nos déplacements quotidiens dans une politique de développement durable que nous comptons continuer à développer.

## PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR D'ACHAT

En 2019, les professionnels de l'ARSEA éligibles ayant travaillé en 2018 ont bénéficié d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat allant de 200 à 300 euros grâce à la décision du Conseil d'Administration et après obtention de l'agrément de la décision unilatérale employeur. Cela représentait un coût de 362 500 euros.

## ÉLECTIONS DE NOUVELLES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Soucieux de maintenir un dialogue social de qualité, proche du terrain et équilibré ; au cours de l'année 2019, l'ARSEA et ses partenaires sociaux ont négocié un accord d'entreprise mettant en place les nouvelles instances représentatives du personnel composées d'un Comité Social et Economique (CSE) intégrant la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail (CSSCT) centraux et de représentants de proximité au sein des établissements.

La fin d'année a été marquée par les élections du CSE en recourant une nouvelle fois au vote électronique avec un taux de participation d'un peu plus de 50%.

## DIALOGUE SOCIAL

Dans un dialogue social constructif et de qualité avec les partenaires sociaux, l'ARSEA a négocié 8 nouveaux accords d'entreprise dans le cadre des NAO, dans la continuité des années précédentes avec trois nouveautés : le remplacement en urgence (dans les 72h) sera valorisé en 2020 à 25% au lieu de 15% ; les participations à des journées extraordinaires ou remplacement d'absences imprévisibles ainsi que les interventions physiques d'astreinte ou au-delà de 30 minutes par téléphone peuvent être valorisées à hauteur de 25% dès la fin du mois concerné.

Un nouvel accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a par ailleurs été signé pour une durée d'une année.

A également été signé un avenant à notre accord d'entreprise sur le temps de travail portant sur 3 points :

- l'augmentation du contingent annuel d'heures supplémentaires à 220 heures uniquement pour les établissements à fonctionnement continu avec hébergement pour le personnel éducatif et soignant dans le cas où les heures supplémentaires seront dues à l'accomplissement de transferts et/ou de remplacements de professionnels absents du fait d'un manque récurrent de personnel ;
- l'obligation d'avoir un planning prévisionnel à 15 jours en cas d'horaires individualisés dans les milieux ouverts avec obligation de faire apparaître les lieux d'intervention, le nom des familles visitées et le lieu de rédaction le cas échéant
- la précision dans les planning d'un maximum de 6 jours glissants de travail consécutif sur 2 semaines glissantes.

Enfin, un accord relatif aux entretiens professionnels a été signé revoyant pour la période de 2014 à 2020 la périodicité des entretiens professionnels où a minima un entretien professionnel et un entretien bilan à 6 ans devra avoir été réalisé.

Fin juin 2019, le CSE a organisé avec succès une soirée ouverte à l'ensemble des professionnels de l'Association autour de l'humour, de la musique et d'un repas convivial. Ce moment de partage et de grand rassemblement apprécié a permis de renforcer le sentiment d'appartenance associatif.

---

## REDÉFINITION DE LA FONCTION DE CADRE INTERMÉDIAIRE

Dans le cadre des changements des politiques publiques, l'ARSEA s'est saisie avec les directeurs des enjeux d'organisation et de modernisation de notre association. C'est pourquoi fin 2017, quatre sessions de formation sur l'accompagnement au changement pour 56 de ses Chefs de service ont été réalisées. Dans cette continuité, l'ARSEA a choisi pour son séminaire de 2018 l'objet de la redéfinition de la fonction de cadre intermédiaire.

Le séminaire s'est poursuivi par la constitution d'un Comité de Pilotage de Directeurs ayant abouti à une fiche métier de la fonction de cadre intermédiaire.

En septembre 2019, l'ensemble des cadres intermédiaires et Directeurs, ont été réunis pour présentation de cette nouvelle définition de fonction. Afin d'accompagner cette appropriation, 64 cadres intermédiaires ont été formés pendant deux jours fin 2019 sur la thématique du « manager artisans de la motivation ».

Cette nouvelle fiche métier retranscrit la réalité de l'évolution de la fonction liée aux changements de l'environnement du médico-social en mettant en lumière les responsabilités et diversités de champ d'intervention de cette fonction primordiale au sein de nos établissements et services.

## MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE / FONCTIONNELLE

Une mission précieuse de notre politique RH est de faciliter les mobilités de nos professionnels qu'elles soient verticales, horizontales ou géographiques. Ce travail s'effectue au quotidien en étroite collaboration avec les Directeurs de nos établissements et s'intègre dans la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences s'appuyant notamment sur nos Entretiens Professionnels et nos Entretiens Individuels ainsi que les formations mobilisées.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX EMBAUCHÉS

Comme chaque année, l'ARSEA a organisé deux matinées d'intégration pour ses nouveaux embauchés en avril et octobre 2019 regroupant 56 salariés au total. Les fiches d'évaluation confirment l'intérêt et l'importance de ces matinées d'intégration qui permettent aux professionnels rejoignant l'ARSEA de mieux comprendre et de s'approprier les valeurs,

activités et enjeux de l'Association. C'est aussi pour eux l'occasion de rencontrer les dirigeants et d'autres professionnels des différents établissements.

## FORMATION

2019 était la dernière année d'application de notre note triennale d'orientation de la formation professionnelle s'appuyant sur les remontées de l'ensemble des professionnels de l'ARSEA avec notamment pour principaux axes de formation : l'interculturalité, l'autisme, la modernisation de l'outil de travail, la rédaction d'écrits professionnels, la prévention des troubles musculo-squelettiques et la posture du manager.

Nos orientations s'articulent également autour de nombreuses actions de formation transversales réunissant des professionnels de l'ARSEA d'établissements différents et parfois de métiers différents. Ces formations permettent à nos professionnels de confronter leurs pratiques, de construire une identité professionnelle commune et ainsi de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Association. Pour exemple, en 2019, dans la continuité de la formation sur la méditation de pleine conscience initiée en 2018, l'ARSEA a organisé une formation sur la sophrologie ayant réuni des salariés de différents métiers et pôles. Forte de son succès, cette formation sera reconduite pour l'année 2020.

Convaincue de l'importance de la formation, pour 2019, l'ARSEA a fait le choix de maintenir sa cotisation à hauteur de 2,3% de la masse salariale pour la formation professionnelle soit 0,3% de plus que notre obligation conventionnelle.

En 2019, plus de 880 salariés de l'ARSEA ont suivi des actions de formation pour un total de plus de 20 950 heures effectuées.

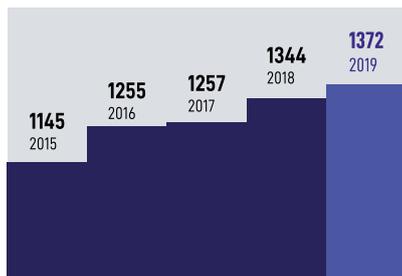
# BILAN SOCIAL

## 2019

Les données chiffrées présentées ci-dessous sont extraites du bilan social 2019.

### EMPLOI

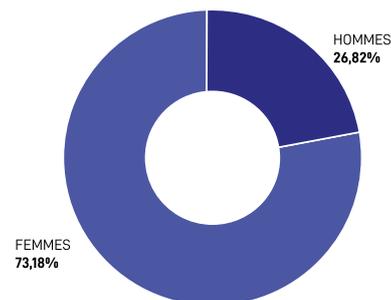
#### EFFECTIF TOTAL DES SALARIÉS AU 31.12.19 (TOUS TYPES DE CONTRATS)



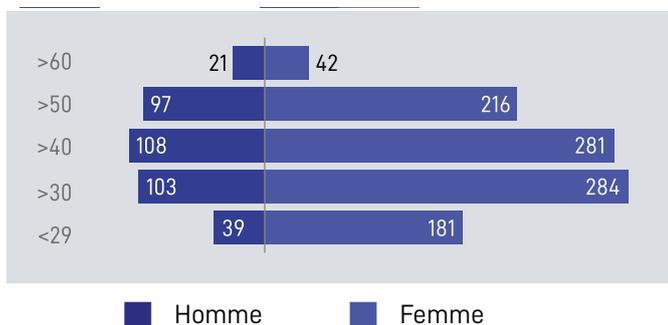
#### ÂGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS EN 2019



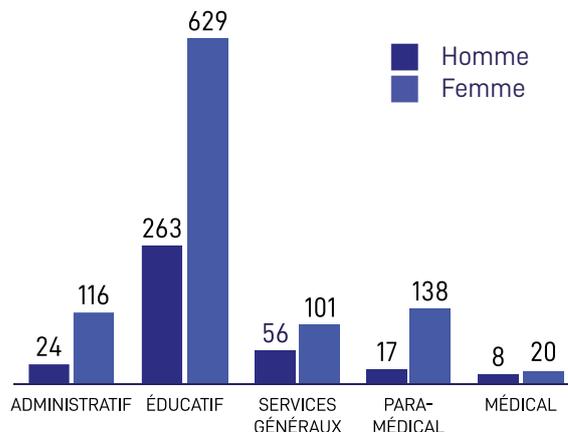
#### TAUX DE PERSONNEL FÉMININ



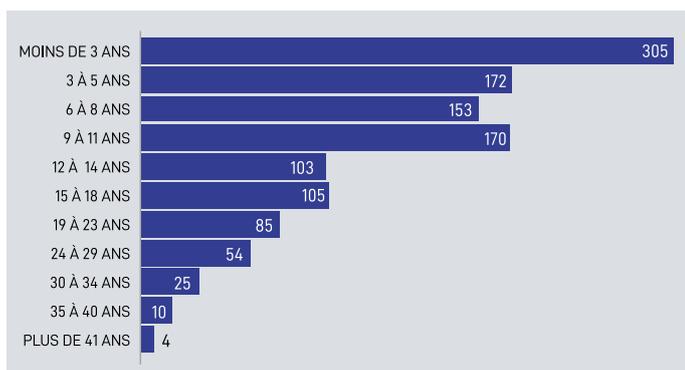
#### PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.19



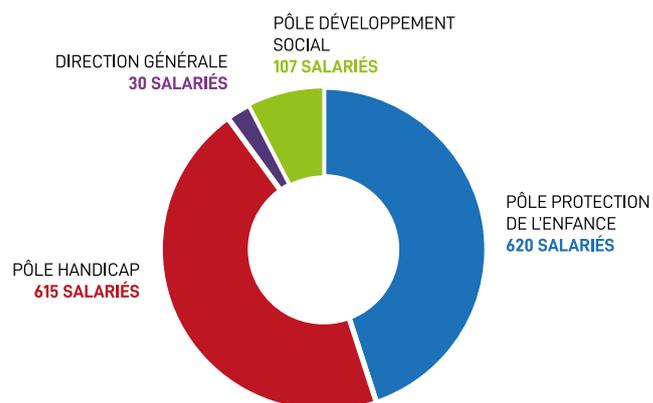
#### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31.12.19



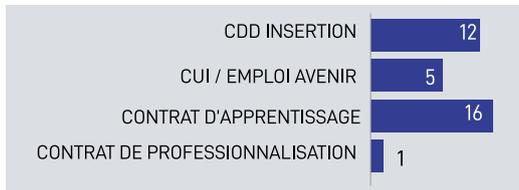
#### ANCIENNETÉ DES SALARIÉS EN CDI AU 31.12.19



#### RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31.12.19



## SALARIÉS EN CONTRATS SPÉCIFIQUES EN 2019

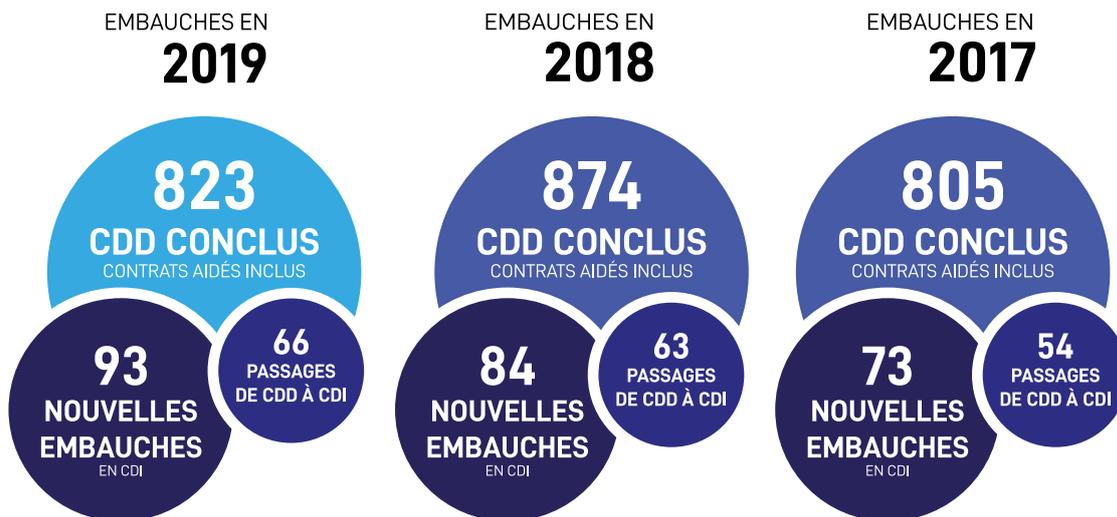


## ANCIENNETÉ MOYENNE EN ANNÉES DES SALARIÉS EN CDI

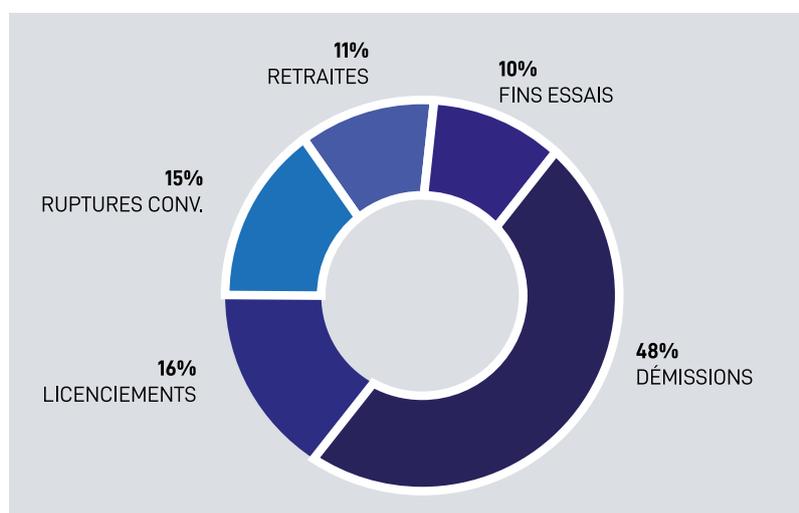


## MOUVEMENT DES CONTRATS

### EMBAUCHES DES CONTRATS EN 2019



### DÉPARTS DE CDI EN 2019



## MUTATIONS DES SALARIÉS ET CHANGEMENTS DE QUALIFICATION



## RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL AU 31.12.19

**300** RÉUNIONS  
AVEC LES DÉLÉGUÉS  
DU PERSONNEL EN 2019

**97** SALARIÉS  
REPRÉSENTANTS  
DU PERSONNEL  
PRÉSENTS DANS L'ASSOCIATION

**8 940** HEURES EN 2019  
DE DÉLÉGATION ET DE RÉUNIONS  
UTILISÉES PAR LES REPRÉSENTANTS  
DU PERSONNEL

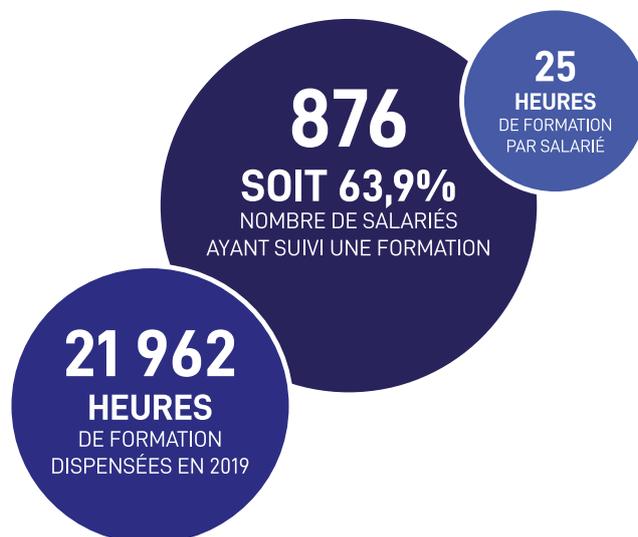
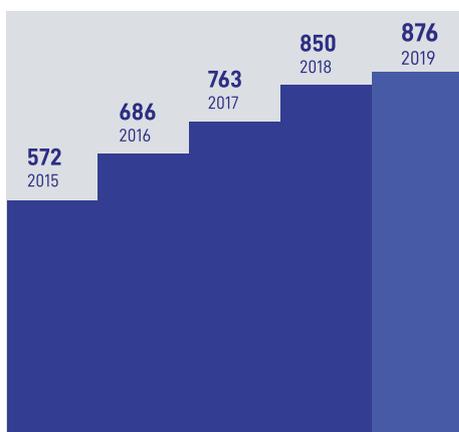
**18** MEMBRES  
COMITÉ D'ENTREPRISE  
ACTIFS EN 2019

**6** MEMBRES DU  
CHSCT  
COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ  
ET CONDITIONS DE TRAVAIL

**89** DÉLÉGUÉS  
DU PERSONNEL

## FORMATION

### SALARIÉS FORMÉS (CDD, CDI, APPRENTIS AYANT SUIVI UNE FORMATION)



# GESTION DES MOYENS ÉCONOMIQUES

## PRÉAMBULE

Les ressources de notre association sont en majorité des produits de la tarification touchés par les établissements et services relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles. Les résultats de ces structures n'appartiennent pas à l'association mais constituent, sur le plan financier, des dettes ou des créances apurées par incorporation aux budgets de fonctionnement de l'exercice N+2, sous réserve d'approbation par les autorités de tarification (ARS, Conseils départementaux Bas-Rhin et Haut-Rhin, PJJ, DDCS, Eurométropole).

## FAITS MARQUANTS DANS NOS COMPTES EN 2019

L'année 2019 est marquée par le passage de la facturation au prix de journée à la dotation globale pour 9 établissements financés par l'ARS (IMP, IME, MAS et ITEP) et à la suppression du crédit d'impôt de la taxe sur les salaires (CITS) qui a été remplacé par un allègement des charges patronales URSSAF.

L'année 2019 a également fait l'objet d'un contrôle des comptes et de la gestion de l'ARSEA sur les exercices 2016 à 2019 par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Grand Est. Suite à ce contrôle, la direction financière a procédé à une revue de la comptabilisation des fonds dédiés, des provisions pour risques et charges et des dons sur l'exercice 2019.

## LE BILAN

Le bilan de l'association évolue de 2018 à 2019 de 2,71 % soit 2 621 K€.

Les fonds associatifs tiennent compte des provisions réglementées, des fonds dédiés, des résultats en instance d'affectation par les financeurs et ceux en gestion propre.

La diminution de nos dettes de 541 K€ est liée en partie à l'absence de souscription d'emprunt en 2019 et au remboursement en capital des emprunts en cours.

L'actif immobilisé net est en baisse de 1 526 K€.

La baisse des créances de 4 048 K€ est liée principalement au passage de la facturation de nos établissements ARS en dotation globale et à la suppression du crédit d'impôt de la taxe sur les salaires (CITS).

Tous ces éléments augmentent de 8 159 K€ notre trésorerie, à savoir les valeurs mobilières de placement et les disponibilités.

## LE COMPTE DE RESULTAT

### LES PRODUITS : 83 217 K€

Progressent de + 2,24 % par rapport à 2018.

Les produits de la tarification représentent 81 % de nos ressources d'exploitation (82 227 K€) et proviennent de nos différents financeurs en paiement des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires de nos deux ESAT, du restaurant d'insertion ainsi que les aides aux postes des travailleurs en ESAT, contrats aidés et adultes relais représentent 6 %.

Nous percevons également des subventions et dons à hauteur de 4 % (collectivités territoriales, autres organismes publics, fonds européens, ...).

Les 9 % restants sont des produits divers et exceptionnels (reprises provisions, participations bénéficiaires, ...).

### LES CHARGES : 81 335 K€

Augmentent de + 1,01 % par rapport à 2018.

Les charges de personnel représentent 68 % en 2019 comme en 2018. La baisse constatée en 2018 se maintient en 2019 car elle est entièrement liée à l'allègement des charges patronales URSSAF qui compense le CITS de 2018.

Les autres charges restent stables en 2019.

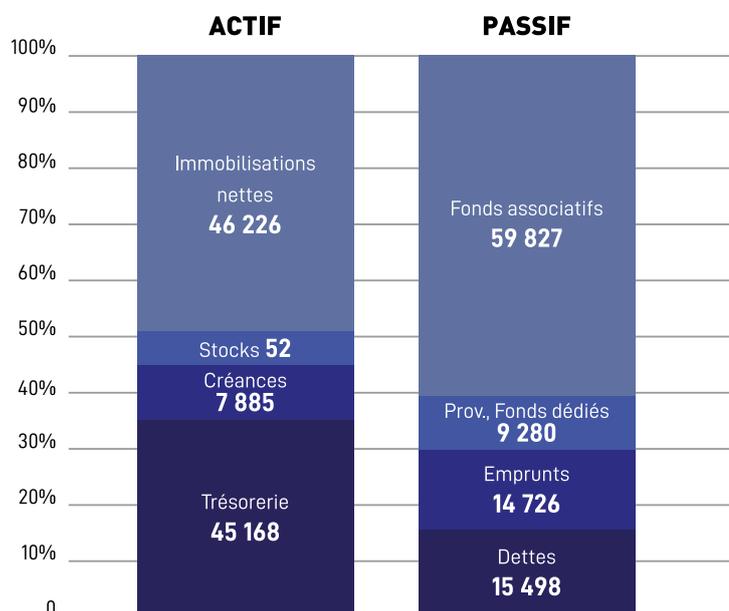
### LE RESULTAT COMPTABLE : 1 882 K€

L'écart entre les produits et les charges fait ressortir un résultat comptable excédentaire en 2019 de 1 882 K€ dont 1 389 K€ sont soumis au contrôle de nos financeurs et 493 K€ proviennent de nos structures en gestion propre, notamment de nos deux ESAT. Production dont les résultats sont fléchés pour financer leurs futurs projets immobiliers.

## ARRIVEE DES CPOM SUR LE VOLET FINANCIER

La mise en place des futurs CPOM (ARS CD 67 et ARS CD 68) pour nos structures du secteur du handicap ainsi que le futur CPOM Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) impliquent sur l'organisation financière de nombreux changements à mettre en place.

## BILAN 2019 EN K€



### DES INDICATEURS FINANCIERS FAVORABLES

- \* Renforcement des fonds associatifs +4,53 %
- \* Un taux d'endettement de 19,8 %
- \* Augmentation des produits d'exploitation +3,22 %
- \* Un fonds de roulement d'investissement de 21 613 K€ assurant le financement des investissements en cours et des différents projets à venir (sous contrôle de nos financeurs)

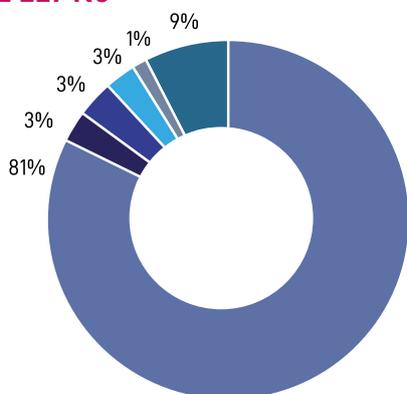


## CHIFFRES CLÉS

BILAN PROPRE En K€	2017	2018	2019	Variation 2019/2018 en K€	Variation 2019/2018 en %
Fonds associatifs	54 761	57 234	59 827	2 593	4,53 %
Provisions et Fonds dédiés	7 825	8 711	9 280	569	6,53 %
Emprunts	15 253	15 661	14 726	-935	-5,97 %
Dettes	14 098	15 104	15 498	394	2,61 %
Actif immobilisé net	48 082	47 752	46 226	-1 526	-3,20 %
Stocks	47	52	52	0	0,00 %
Créances	10 057	11 897	7 885	-4 012	-33,72 %
Trésorerie	33 751	37 009	45 168	8 159	22,05 %
<b>TOTAL BILAN PROPRE</b>	<b>91 937</b>	<b>96 710</b>	<b>99 331</b>	<b>2 621</b>	<b>2,71 %</b>

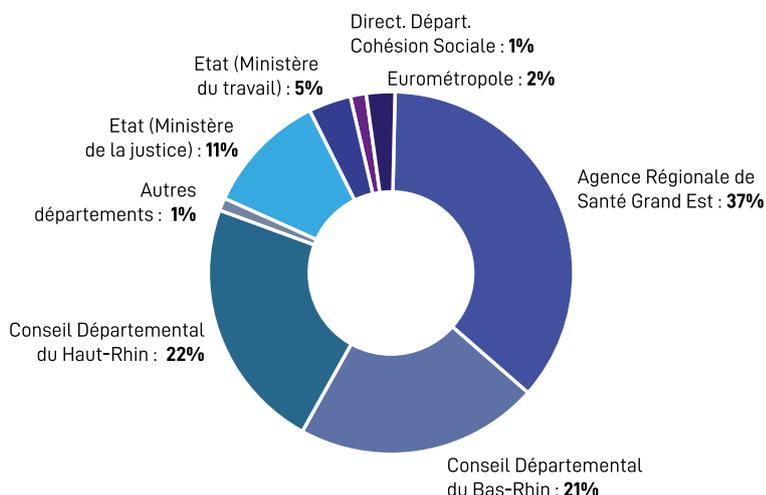
COMPTE DE RÉSULTAT En K€	2017	2018	2019	Variation 2019/2017 en K€	Variation 2019/2018 en %
Dotations et Produits de la tarification	62 632	65 909	66 722	813	1,23 %
Autres produits d'exploitation	10 136	13 752	15 505	1 753	12,75 %
Charges de personnel	47 502	51 817	51 262	-555	-1,07 %
Autres charges d'exploitation	22 461	25 525	26 958	1 433	5,61 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 805</b>	<b>2 318</b>	<b>4 007</b>	<b>1 689</b>	<b>72,84 %</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-281</b>	<b>-166</b>	<b>-192</b>	<b>-26</b>	<b>15,66 %</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 004</b>	<b>-1 277</b>	<b>-1 933</b>	<b>-656</b>	<b>51,37 %</b>
<b>RÉSULTAT COMPTABLE</b>	<b>1 520</b>	<b>875</b>	<b>1 882</b>	<b>1 007</b>	
<b>RÉSULTAT COMPTABLE SUITE FUSION D'ABSORPTION</b>	<b>14</b>				

## RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION 2019 : 82 227 K€

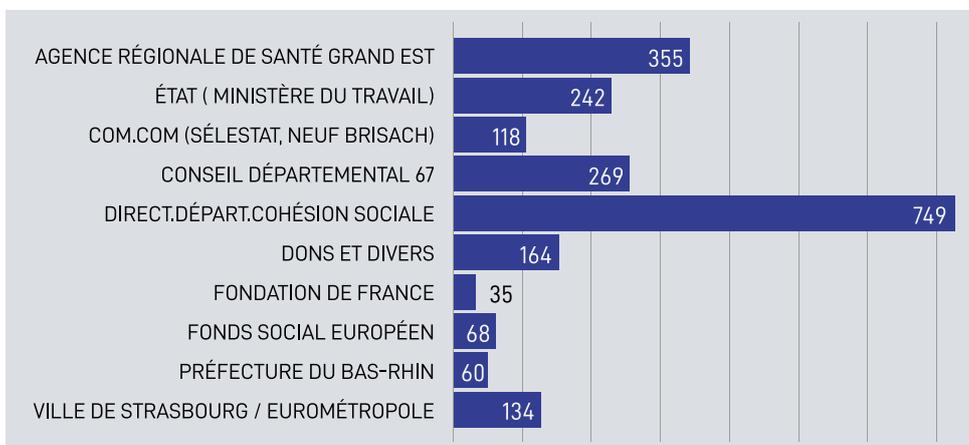


- 81% Dotations et produits de la tarification
- Chiffres d'affaires (2 ESAT et Restaurant d'insertion)
- ASP Aides aux postes  
Trav. en ESAT + contrats aidés + adultes relais
- Subvention et autres participations
- Dons (dont reprises antérieurs)
- Divers (reprise provisions, transfert charges ...)

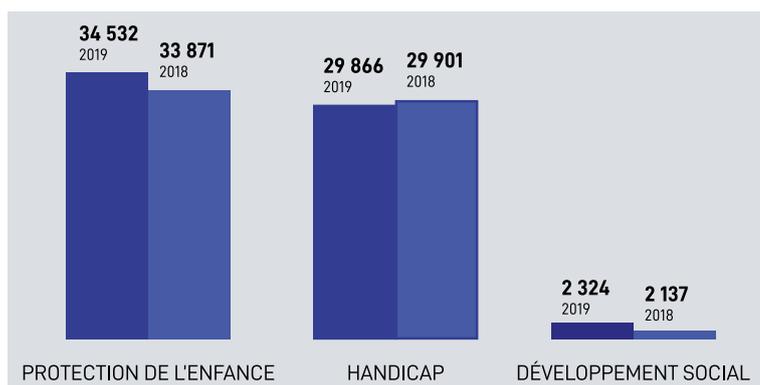
## ORIGINE DES PRODUITS DE LA TARIFICATION



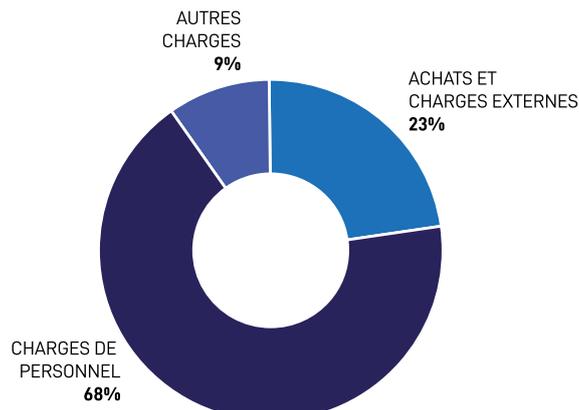
## ORIGINE DES SUBVENTIONS EN K€



## ÉVOLUTION DES PRODUITS DE LA TARIFICATION 2019/2018, EN K€, PAR PÔLE



## RÉPARTITION DES CHARGES 2019 81 335 K€



# COMITÉ ÉTHIQUE : TRAVAUX 2019

---

Pour sa septième année, le comité éthique aura comme par le passé pris le parti de prendre à bras le corps les tensions qui traversent les équipes dans les services et structures.

Les situations rapportées et exposées par des professionnels de plus en plus nombreux mettent en exergue des préoccupations fortes qui nous obligent sans cesse à repenser les actions que nous menons pour qu'elles ne soient pas marquées des seuls sceaux des directives ou des procédures mais à chaque fois resituées dans leurs paradoxes pour les prendre en compte dans une perspective humaniste qui soit incarnée.

Pour illustrer nos travaux nous pouvons nous appuyer sur les propos de CYNTHIA FLEURY\*

*« Tel est le chemin éternel de l'humanisme : comment l'homme a cherché à se construire, à grandir, entrelacé avec ses propres comparses pour grandir le tout, et non seulement lui-même pour donner droit de cité à l'éthique, et ni plus ni moins aux hommes. »  
Quand la civilisation n'est pas soin, elle n'est rien. »*

Cette affirmation s'avère être d'une brûlante actualité. Ensemble nous essayons d'y travailler et ce, sans jamais nous en contenter. Ainsi 3 thématiques ont traversé, comme on enjambe un fleuve, les réflexions du comité éthique. Elles nous ont permis d'aborder :

- La problématique de l'accueil d'un enfant quand une famille se heurte à l'écueil des limites et du rejet du droit d'asile de sa famille.
- Les difficultés rencontrées par les professionnels face à l'iniquité des mesures de protection décidées par une autorité, qu'elles soient judiciaires, médicales ou administratives dès lors que les dispositifs sont saturés.
- La confrontation de la laïcité aux questions relatives aux modes d'expressions du fait religieux dans nos institutions.

\*Cynthia FLEURY est philosophe et psychanalyste-professeur titulaire de la chaire Humanité et santé au Conservatoire National des Arts et Métiers et titulaire de la chaire de philosophie à l'Hôpital GHU Paris psychiatrie et neurosciences.



# CONCLUSION

---

Président de l'ARSEA depuis octobre 2019 je souhaite m'inscrire dans la droite ligne de mon prédécesseur le Docteur Materne ANDRÈS qui a présidé aux destinées de l'ARSEA pendant plus de 14 années.

Je tiens à lui rendre un hommage appuyé tant sous sa présidence notre association, l'ARSEA, est allée toujours au plus proche des bénéficiaires, de leurs besoins dans un monde complexe et très changeant. Un grand merci à lui et aux administrateurs qu'ils l'ont accompagné tout au long de cette belle épopée humaine. Je compte à mon tour, comme l'a fait le président ANDRÈS, m'appuyer sur tous les membres du conseil d'administration tant leurs compétences et expertises sont grandes afin de poursuivre ensemble notre noble mission.

Depuis ma prise de fonction j'ai pu commencer à mesurer l'étendue des champs d'intervention de notre association et je dois dire que mon étonnement est allé croissant tant la qualité des prises en charge ainsi que leurs diversités m'ont prouvé, si besoin était, de la pertinence des actions menées.

Il me revient de saluer et remercier très professionnellement et chaleureusement tous les salariés de notre association tant pour leur investissement que pour leurs engagements défendant toujours et encore avec sérieux et professionnalisme les valeurs associatives, fondement même de notre mission.

Les enjeux qui nous attendent sont nombreux et tous stratégiques. Que nous parlions de comment trouver des modes d'accompagnements diversifiés, de répondre à des besoins croissants, d'organiser ou de réorganiser notre association afin de la rendre encore plus performante, d'obtenir des moyens adaptés pour la direction générale afin d'optimiser le pilotage de l'association, d'être force de proposition des politiques publiques pour coller au plus près des besoins de la population sans oublier le travail engagé sur la refonte de la convention collective...

Cette liste non exhaustive ne pourra se faire sans une cohésion de tous les acteurs de notre association et j'assumerai pleinement ma fonction d'interlocuteur auprès de toutes les instances qui nous accompagnent afin de construire ensemble un présent et un futur où chacun aura une place digne, un projet de vie.

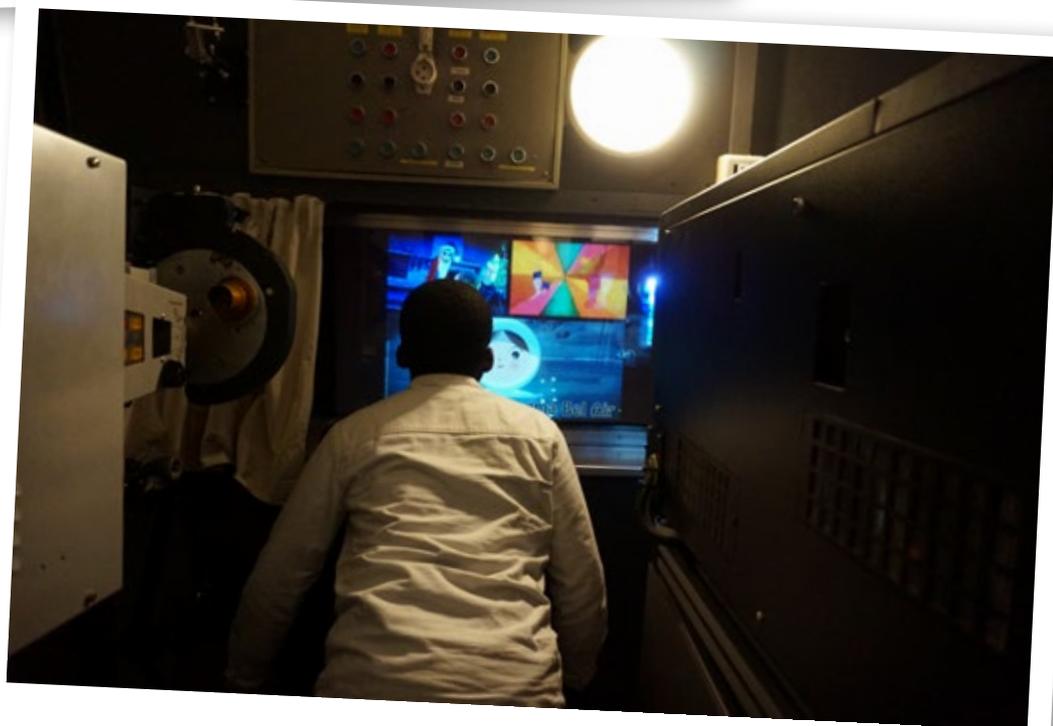
Avant de conclure et au regard des événements qui traversent notre association, je tiens à rappeler à chacun toute la bienveillance et tout le professionnalisme que requièrent les bénéficiaires que nous accompagnons et si ce travail peut être difficile à certains moments, il nous élève tous dans notre humanité.

Jean MONNET a dit « Les hommes n'acceptent les changements que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise ».

Philippe Richert,  
Président









**ADRESSE**

204 avenue de Colmar BP 10922  
67029 STRASBOURG CEDEX 1

**[www.arsea.fr](http://www.arsea.fr)**

**Email : [accueil.direction@arsea.fr](mailto:accueil.direction@arsea.fr)**

**Téléphone : 03 88 43 02 50**